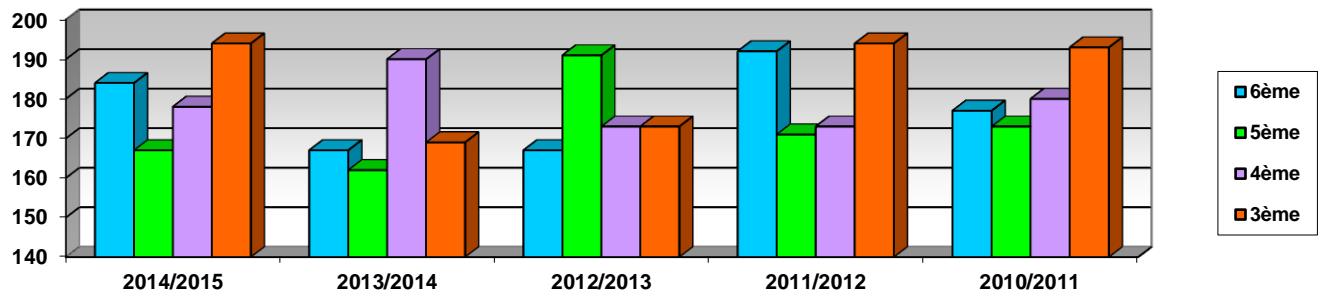


# BILAN PEDAGOGIQUE ET MATERIEL 2014/2015

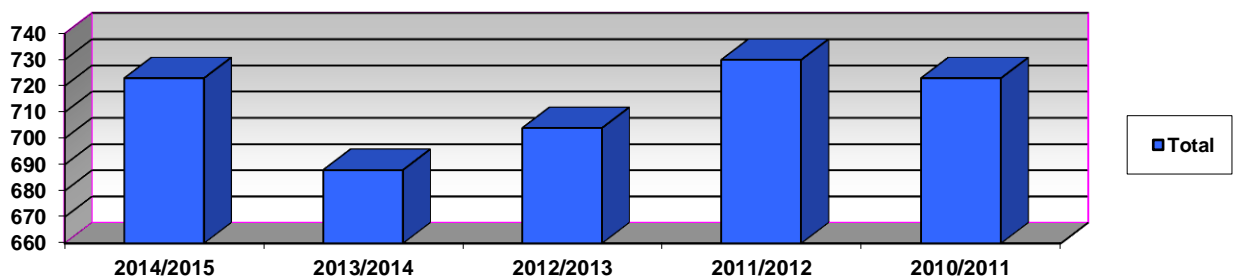
## Des effectifs qui oscillent ...

Entre 2010 et 2012, l'effectif du collège a varié de 704 à 730 élèves pour connaître de nouveau une baisse relativement importante en 2013/2014 avec 688 élèves et la fermeture d'une classe de sixième. L'année 2014/2015 a connu une hausse des effectifs avec 723 élèves. Le nombre d'élèves par classe a été appréciable, avec en moyenne : 27 élèves en 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>, 27 ou 28 élèves en 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>.

**Tableau – Evolution des effectifs par niveau**



**Tableau – Evolution des effectifs du collège**



## Une population d'élèves en majorité favorisée ...

Les élèves sont issus en majorité de PCS favorisées (entre 55 et 64% selon les années depuis la rentrée 2005). Le pourcentage d'élèves issus de PCS défavorisées oscille entre 11 et 18% depuis 2005.

L'effectif est composé de 5.94 % de boursiers (6.4 % en 2009 ; 7.2 % en 2010 ; 8.6 % en 2011, 10.6 % en 2012 et 6.10% en 2013) et d'environ 24 % de familles séparées ou monoparentales.

Sur 723 élèves, 580 sont demi-pensionnaires ce qui nous fait 79.67 % des élèves. Grâce à l'embauche de contrats aidés au service Vie Scolaire et à l'ouverture du centre de documentation et d'information (CDI) sur le temps de midi, des élèves ont eu la possibilité soit d'être accueillis en salle de travail, soit au CDI.

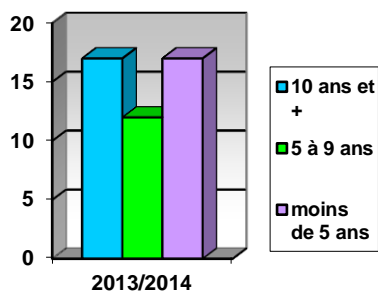
## Le corps professoral ...

**L'équipe enseignante** (50 professeurs) est composée de 37 titulaires du poste. 21 enseignants ont 10 ans et plus d'ancienneté dans le poste ; 10 ont été nommés depuis 5 à 9 ans et 19 sont au collège depuis moins de 5 ans.

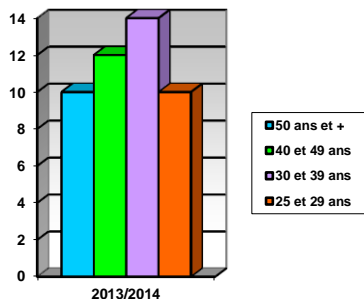
En ce qui concerne les répartitions par tranches d'âges : 13 ont 50 ans et plus ; 15 entre 40 et 49 ans, 14 entre 30 et 39 ans et 8 ont entre 25 et 29 ans. Comme on peut s'en apercevoir les différentes tranches d'âge sont bien représentées mais lorsque que l'on regarde le nombre de

femmes et d'hommes on s'aperçoit qu'il y a une grande majorité de femmes : 38 femmes pour seulement 12 hommes.

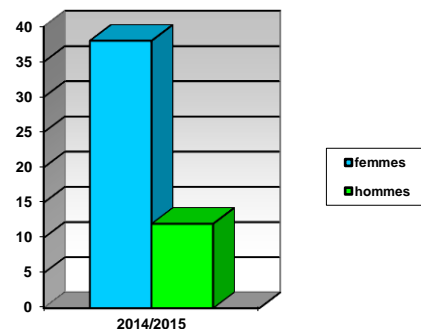
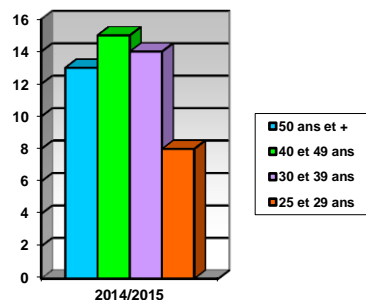
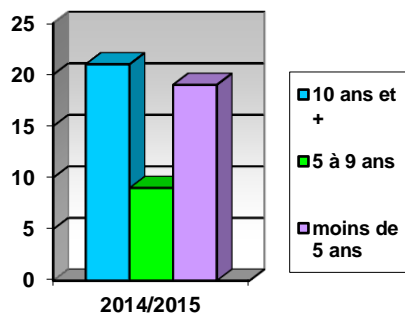
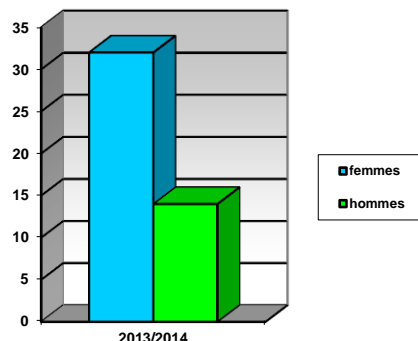
**Tableau :**  
**Ancienneté du corps enseignant**



**Tableau :**  
**Répartition par tranches d'âges**



**Tableau :**  
**Répartition hommes / femmes**



**et les personnels de la Vie scolaire...** (Un bilan Vie Scolaire effectué par Mme Vince (CPE) se trouve en annexe)

Le montant de la dotation d'assistance éducative et de surveillance alloué pour le collège pour la rentrée 2014 a été de 4 postes et demi d'assistant d'éducation.

L'équipe de Vie Scolaire est restreinte (5 assistants d'éducation par jour). En effet, l'établissement accueille environ 700 élèves et 600 demi-pensionnaires, la dotation de surveillance allouée au collège est donc insuffisante lorsque l'on connaît les besoins de surveillance pendant la pause méridienne, la disposition des locaux (deux bâtiments A et B séparés par une route de la commune et une passerelle qui permet de communiquer d'un bâtiment à un autre), l'entrée « portail », le bâtiment cuisine et réfectoire et la cour de récréation (qui a de nombreux « recoins » à surveiller). Le public du collège ne pose pas de problème de discipline sérieux, mais cela reste des collégiens et la disposition des locaux rend difficile une présence vigilante sur tous les lieux.

**Les moyens alloués au collège ...**

Le rapport Heures/Elèves a oscillé de 1.02 à 1.11 de 2011 à 2014.

L'effectif moyen des classes prévu par la Direction Académique était de 26.85 élèves par classe pour l'année 2014/2015 (27.8 élèves en moyenne sur l'année). Effectif relativement stable par rapport aux années précédentes. Aucune suppression de poste n'a donc eu lieu.

## I. LES STRUCTURES ET L'UTILISATION DES MOYENS

### 1- La constitution de classes

Les conseils de classe avaient encore fait apparaître des disparités entre les classes concernant le niveau scolaire des élèves. Un travail lors de la constitution des classes a été effectué en fin d'année pour la rentrée 2014 pour essayer de réduire ces écarts en répartissant les latinistes, les germanistes et les européens sur plusieurs classes.

### 2- Les dispositifs

#### A. L'heure de vie de classe et TSO = Travail sur l'orientation en 3<sup>ème</sup>

Les heures de vie de classe sont encadrées par les professeurs principaux. Elles permettent d'aborder de nombreux points : élection des délégués, préparation des conseils de classe, diplôme national du brevet ...et d'effectuer un suivi des élèves.

L'heure quinzaine de TSO en 3<sup>ème</sup> mis à la disposition des professeurs principaux a été reconduite mais non plus rémunérée en HSA mais en HSE. Ces heures consacrées à l'orientation pour les classes de 3<sup>ème</sup> et encadrées par les professeurs principaux de 3<sup>ème</sup>, ont permis :

- D'aider les élèves à préparer leur projet professionnel,
- De développer des compétences d'auto-évaluation, de participation à des échanges oraux
- D'aider certains élèves à rédiger des lettres de motivation,
- Une prise de conscience de la part de certains de la nécessité de revoir leur projet professionnel en rapport avec leurs résultats scolaires (être capable d'évaluer si sa capacité de travail et ses compétences sont compatibles avec les choix d'orientation),
- De donner une cohésion au groupe classe (tout particulièrement dans les classes à « option »),
- Une meilleure compréhension des stratégies à adopter pour l'accès aux formations désirées,
- De préparer les élèves au stage en entreprise,
- De les informer sur les différentes filières d'orientation après la 3<sup>ème</sup> et les différents enseignements d'exploration proposés dans les lycées et par la même de permettre aux élèves de connaître les différents parcours d'orientation et d'avoir une vision positive de la voie professionnelle,
- De rendre les élèves capables de faire des recherches en autonomie sur les sites dédiés à l'orientation.

Les heures de vie classe et le « PIIODMEP » ont permis aux différents personnels de la communauté scolaire d'assurer l'éducation à l'orientation en faveur des élèves dès le niveau 6<sup>ème</sup>.

#### B. L'accompagnement personnalisé en 6<sup>ème</sup> encadré par les professeurs de lettres et de mathématiques

Cette heure d'accompagnement personnalisé hebdomadaire a permis de prendre en charge les élèves en petits groupes, sur des compétences ciblées. Ces groupes ont varié tout au long de l'année pour ne pas provoquer de lassitude et permettre à tous de profiter de cet AP. L'ensemble des élèves a bénéficié de cet accompagnement.

Les objectifs de cet AP ont été :

- D'aider certains élèves à surmonter leurs difficultés, leurs lacunes par un enseignement beaucoup plus individualisé,
- De mettre en confiance les élèves en difficulté grâce à l'effectif restreint du groupe et à la relation presque singulière avec l'enseignant,
- D'éviter le décrochage des élèves en difficulté,
- De favoriser la communication orale et la correction d'exercices au tableau,
- De développer l'autonomie,

- D'acquérir des méthodes de travail dans le travail personnel,
- De faire progresser encore et de permettre aux élèves ne rencontrant aucune difficulté d'aborder des exercices plus complexes.

#### Evaluation :

Les différents groupes ont bien fonctionné. Les élèves se sont montrés attentifs, coopératifs et conscients de l'aide apportée. Certains élèves en difficulté, même si leurs résultats n'ont pas progressé d'une manière significative, ont pris confiance en eux et ont participé activement aux exercices donnés. Une amélioration dans l'organisation dans le travail personnel est notée pour d'autres. Les élèves sont plus épanouis en petits groupes ce qui leur permet de prendre confiance en eux ; mais cette confiance tend à disparaître lorsque les élèves se retrouvent en classe entière. Pour les élèves sans difficulté, les ateliers en mathématiques ont été très appréciés.

L'impact sur les élèves peu suivis à la maison n'est pas aussi positif, et ces élèves vivent encore trop souvent ces heures comme une contrainte.

#### **C. Remédiation en mathématiques et en français en 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup>**

Il a été décidé lors du TRMD d'octroyer 1h de plus en français et en mathématiques pour les niveaux 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup>. Cette aide rejoint l'AP existant en 6<sup>ème</sup> = méthodologie, pour

- Créer des situations d'apprentissages innovantes,
- Travailler sur des compétences précises avec un petit groupe d'élèves,
- Eviter le décrochage,
- Permettre à tous les élèves d'acquérir les compétences de base au travers d'une individualisation de la pédagogie...

#### Evaluation :

Même si ces heures peuvent sembler encore insuffisantes pour permettre la réussite d'élèves en grande difficulté, elles évitent que l'écart ne continue à se creuser entre les élèves en situation de réussite et ceux en situation d'échec. C'est un moment où l'élève est écouté et valorisé plus facilement qu'en classe entière ce qui lui permet de (re)prendre confiance (élèves plus actifs) et d'entrer dans les activités de façon plus sereine. Ce dispositif permet également aux enseignants d'effectuer un meilleur suivi des élèves.

#### **D. Initiation au Technique Documentaire (Mme Duval) (Bilan du CDI en annexe réalisé par Mme Duval)**

Tous les élèves de 6<sup>ème</sup>, par demi-classe, ont reçu par notre documentaliste une formation à la recherche documentaire et à l'usage du CDI.

#### Evaluation :

En raison de l'hétérogénéité des classes, les résultats obtenus sont différents. On peut dire de manière générale, que les élèves moyens et obtenant de bons résultats scolaires ont acquis des méthodes solides. En revanche les plus faibles restent fragiles.

#### **E. La Chorale**

Un nombre élevé d'élèves (70) des niveaux 6<sup>o</sup>, 5<sup>o</sup>, 4<sup>o</sup> et 3<sup>o</sup> ont participé tout au long de l'année à la chorale du collège qui se déroulait lors de la pause méridienne. Lors de la ½ journée « Portes ouvertes », une représentation s'est déroulée dans la cour du collège.

#### **G. L'Accompagnement éducatif**

Durant l'année 2014-2015, des activités ont été proposées dans le cadre de l'accompagnement éducatif.

Il nous avait été demandé d'essayer de mettre un accent sur l'aide aux devoirs et aux leçons.

A ce titre, Mme Medves, une professeure des écoles et 3 assistants d'éducation ont contribué à ce dispositif.

- Mme Medves : remédiation en mathématiques sur le niveau troisième.
- Les assistants d'éducation et la professeure des écoles ont encadré, aidé, suivi des élèves de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> les lundis, mardis et jeudis de 16h à 18h.

En ce qui concerne le champ de la pratique culturelle et artistique, celui-ci a été couvert par Mme Cannicconi avec son atelier vidéo et par Mme Hanse avec ses ateliers « couture » et « arts plastiques ».

Le champ concernant la pratique sportive a été couvert par M. Petit (intervenant extérieur) et son atelier « formation aux gestes de premiers secours » et par M. Imbert avec son atelier « Hip Hop ».

Ce dispositif disparaît à la rentrée 2015.

### F. Prise en charge des élèves en situation de « handicap » scolaire

Une vigilance a été apportée aux élèves permettant de détecter l'origine des difficultés rencontrées et de signer de nombreux PAI, PPS. Plusieurs équipes éducatives et ESS en collaboration avec Mme Nollet, enseignante référente se sont tenues tout au long de l'année. Un auxiliaire de vie scolaire a accompagné deux élèves toute l'année.

### G. Brevet blanc et épreuves communes de langues

L'ensemble des élèves de 4<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup> ont passé une épreuve de langue à l'oral fin mai et début juin et un brevet blanc a eu lieu début avril.

Résultats obtenus au brevet blanc /20 :

1. pour l'ensemble des élèves :

- Maths : **9.8**
- Français : **10.5**
- Hist Géo : **10.3**

2. par division :

Div	français	Hist/géo	maths
301	10,3	12,4	10,3
302	10,4	11,6	10,8
303	12,2	14,1	11,3
304	9,1	11,5	7,9
305	11,3	13,0	9,9
306	9,4	11,7	8,7
307	10,5	12,2	9,6

## II. LES ACTIONS PEDAGOGIQUES

Il est à noter qu'un certain nombre d'actions ont dû être annulées cette année en raison du plan vigipirate attentat.

### A. Les actions en rapport avec le projet d'établissement 2012/2016 :

#### Axe 1 : Créer les conditions de réussite des élèves

##### • The Big Challenge (Mme Nizou)

Ce concours national d'anglais s'est déroulé le mardi 12 mai 2015 122 élèves ont participé.

##### Objectifs :

- Elargir les connaissances lexicales, culturelles et grammaticales,
- Aiguiser la curiosité,

- Préparer les élèves en leur donnant des moyens de s'entraîner,
- Maintenir et développer la motivation des élèves pour le travail scolaire.

• **Concours Kangourou, Merckhoffer, le Rallyemathessonne et les Olympiades**

(Mmes Crozes et Bougueroua)

30 élèves ont participé au concours national du Kangourou courant mars. Les élèves avaient une heure pour répondre à un QCM sur les mathématiques.

En ce qui concerne le rallyemathessonne, 53 élèves de 6<sup>ème</sup> y ont participé. Les élèves devaient résoudre à l'issue d'un débat, 4 problèmes lors de la semaine des mathématiques (mars 2015). En ce qui concerne le concours René Merckhoffer et les Olympiades, une quinzaine d'élèves y ont participé.

Objectifs :

- Apprendre en s'amusant,
- Promouvoir les mathématiques,
- Amener les élèves à utiliser leurs connaissances dans des situations inhabituelles.

• **Collège au cinéma** (Mmes Ducancel, Carreno, Kaushik et Bourdon)

« Collège au cinéma » est un dispositif départemental qui a lieu sur l'année scolaire (3 projections sur grand écran) dans un cinéma de la région. Un travail en amont et en aval est réalisé. Une séance s'est déroulée en juin en classe avec l'aide d'un intervenant extérieur pour une classe de 6<sup>ème</sup>.

Quatre classes ont bénéficié de ce dispositif : 2 classes de 6<sup>ème</sup>, 1 classe de 4<sup>ème</sup> et 1 de 3<sup>ème</sup>.

Objectifs :

- Faire découvrir des œuvres en salle en version originale,
- Eduquer à l'image (histoire des arts), au langage cinématographique, maîtriser les termes de l'analyse filmique,
- Permettre une ouverture d'esprit,
- Ecrire des critiques de films,
- Permettre de s'exprimer à l'oral et à l'écrit,
- Enrichir et développer la culture cinématographique.

Evaluation :

En majorité, les élèves se sont bien comportés lors des séances en salle et ont bien participé lors des séances en classe consacrées à l'étude des personnages, de séquences, de thèmes et à des débats/réflexions sur le travail du réalisateur et des autres métiers.

• **Sortie « Vamos al cine ! »** (Mme Vallegant)

Deux classes de 3<sup>ème</sup> ont participé au festival du cinéma hispanique qui se tient chaque année en avril au cinéma F. Truffaut à Chilly Mazarin pour y voir un film en VO.

Objectifs :

- Prolonger le thème d'une séquence travaillée en classe,
- Exploiter un nouveau type de document authentique,
- Inciter les élèves à regarder des films en VO,
- Promouvoir le cinéma hispanique,
- Eveiller la curiosité des élèves en les amenant à s'intéresser aux contenus d'un festival du film hispanique dans un cinéma de proximité.

Evaluation :

Les élèves ont apprécié la version originale accompagnée des sous-titres français : ils ont partiellement pu repérer des éléments linguistiques connus sans perdre le fil de l'histoire lorsque le niveau de langue ne leur correspondait plus. Les échanges ont été intéressants à l'issue de la projection du film où ils ont pu exposer leurs points de vue sur l'histoire et les personnages,

comparer ce film à un autre long métrage travaillé en classe, défendre leurs préférences pour l'un ou l'autre.

• **L'exode au cinéma (projet interdisciplinaire)** (Mmes Bourdon et Vallegant et M. Chodkiewicz)  
Etude d'extraits de film (tout au long de l'année) autour de la problématique suivante : « comment montrer l'exode au cinéma ? ».

Hist-géo/français/histoire des arts : « Les Raisins de la colère »

Espagnol/français/ histoire des arts : « La Jaula de oro »

Français/histoire des arts : « Persépolis-Pour un instant la liberté »

Objectifs :

- Connaître et utiliser les termes adaptés à l'analyse de l'image,
- Se constituer une culture cinématographique à travers les films présentés,
- S'interroger sur les représentations de l'exode au 20ème siècle à travers l'art cinématographique,
- Analyser un extrait cinématographique,
- Présenter un exposé,
- Rédiger des critiques de films.

Evaluation :

Dans l'ensemble, les élèves se sont bien investis dans les activités proposées. Le cadrage instauré par le projet a permis une écoute attentive et une implication sur la durée. Les élèves ont été réceptifs et sensibles aux difficultés rencontrées par les personnages du film candidats à l'émigration pour fuir la misère de leur quotidien. Ils se sont identifiés aux personnages (adolescents). Les élèves ont montré intérêt et curiosité et se sont bien impliqués dans les tâches de la séquence.

• **Les architectes et paysagistes dans les classes** (M. Perdoux)

4 classes de 5<sup>ème</sup> ont bénéficié de cette action.

Objectifs :

- Réflexion sur l'ingénierie ; l'architecture ; l'urbanisme ; les métiers de la ville et de la construction ; les cabinets d'architectures et d'urbanistes ; les principaux métiers annexes de l'architecture et de l'urbanisme et les principaux métiers connexes.

• **Atelier « Lecture suivie en Espagnol »** (Mme Texier)

Gloria Cécilia Diaz, auteur de littérature jeunesse a échangé avec 8 élèves. Travail de lecture d'un conte en espagnol et comparaison avec la traduction française.

Objectifs :

- Développer la compréhension écrite,
- améliorer la prise de parole en groupe.

Evaluation :

Progrès des élèves dans la prise de parole en classe. Le niveau d'expression écrite et la prononciation ont augmenté.

• **Carnets de voyage imaginaire (projet interdisciplinaire)** (Mmes Kaushik, Duval et M. Remblière)

Une classe de 3<sup>ème</sup> a bénéficié de cette action. Les élèves ont dû réaliser un carnet de voyage imaginaire à partir d'écrits personnels, de recherches documentaires et de travaux artistiques élaborés au fil de l'année.

### Objectifs :

- Recherche documentaire pertinente,
- Rédaction d'écrits personnels répondant à des consignes précises,
- Elaboration de cartes géographiques légendées,
- Travail en binôme : organisation du travail dans le temps et répartition équitable des différentes tâches.

### Evaluation :

Si la plupart des élèves a fourni un travail soigné et de qualité, certains ne se sont pas impliqués, le projet n'étant pas évalué par une note. Le travail de chaque binôme a été exposé au CDI et a donné lieu à un concours au sein du collège afin de valoriser le travail des élèves les plus investis.

#### • **La 1<sup>ère</sup> guerre mondiale au musée des Invalides à Paris** (Mme Ousset)

Une classe de 3<sup>ème</sup> s'est rendue au musée des Invalides pour visiter les salles concernant la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale avec un conférencier.

### Objectifs :

- Approfondir l'étude de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale,
- préparer l'histoire des arts.

### Evaluation :

Meilleure connaissance et davantage d'intérêt pour la période étudiée.

#### • **La danse et le conte vidéo** (Mme Hilt)

Dans le cadre du cycle de danse deux classes (5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup>) se sont rendues à un spectacle au théâtre de Brétigny sur Orge.

Le spectacle choisi était inspiré du conte de La Belle au bois dormant.

### Objectifs :

- Aiguiser l'œil de nos jeunes spectateurs,
- Les amener à être critique et à la fois respectueux du travail des artistes.

Pour les 6<sup>èmes</sup> :

- Transformer les actions du sommeil en formes dansées, pour enrichir son répertoire gestuel : s'endormir, somnoler, se réveiller en sursaut, tomber de fatigue, être engourdi, rêver, faire un cauchemar, ronfler, se retourner,
- Emprunter la structure spatiale et temporelle d'un conte et d'un rêve comme procédés de composition afin de créer une chorégraphie collective : un début « il était une fois », des éléments déclencheurs des surprises des lenteurs, une fin,
- Sortir de l'ordinaire par le rêve.

Pour les 5<sup>èmes</sup> :

- Exagérer son geste pour le rendre visible et significatif,
- Utiliser les procédés vidéos comme procédés de composition pour la création d'un univers :
  - o Dans le temps : copier/coller, répétition, accélération, retour en arrière, flash back, arrêt sur image.
  - o Dans l'espace : les différents plans, les différents niveaux, le trajet scénique, le petit, grand, zoom, point de vue...

### Evaluation :

6 élèves ne sont pas venus à la sortie n'étant pas obligatoire. L'ensemble des élèves a réussi à exprimer son ressenti sur le spectacle. Néanmoins chez les 6èmes il a fallu apprendre à être respectueux face à des avis divergents sur la pièce. Le travail a porté ses fruits. En 6ème les élèves ont travaillé sur les états de corps du sommeil et sur la reprise de quelques gestes de la pièce. Chaque groupe d'élèves a réalisé une chorégraphie sur ce thème. Une vidéo a été réalisée et les élèves ont manipulé les tablettes tactiles pour se filmer tout au long du cycle, afin de se corriger, de mesurer l'impact de leur danse sur le spectateur.



Ils ont également réussi à être des spectateurs respectueux.

Avec les 5èmes, la notion d'espace et de temps a été traitée dans son intégralité. Les 5èmes ont également utilisé la vidéo pour se filmer et travailler sur leur chorégraphie et leur rôle de spectateur. Par ailleurs le thème abordé avec eux n'était pas le sommeil, mais Charlie, car leur cycle a démarré quelques jours après les attentats du 7 Janvier. Ce qui a permis de poser la question, non seulement de la liberté d'expression, mais du rôle que la danse pouvait avoir dans la transmission de message et dans la liberté d'expression.

Un rendu vidéo a été réalisé.

Ainsi la sortie au théâtre, leur a permis de donner un sens à leur pratique et de leur ouvrir le champ des possibles quant à la danse.

La question de la mixité a été très abordée dans les débats sur le spectacle avec les élèves, en effet, la pièce était jouée par 3 danseurs et une seule danseuse, avec beaucoup de caricature sur la danse classique, ramenant la danse accessible à tous.

Ainsi dans cette activité « dite féminine », il a été plus facile d'amener les garçons à entrer dans l'activité.

#### • **A la découverte de la littérature jeunesse** (Mmes Duval, Carreno et Cadoret)

Rencontre avec une auteure jeunesse : Yaël Hassan.

Les élèves de 4<sup>ème</sup> après une lecture cursive d'un roman de l'auteure, ont pu échanger avec elle. Les 6èmes, eux, ont participé au Prix des Incorruptibles (lecture de 7 romans sélectionnés/rédaction d'un journal collectif « La Gazette des Incos »/vote pour le roman favori/rédaction de critiques littéraires) avant de rencontrer Yaël Hassan et d'échanger avec elle.

##### Objectifs :

- Faire découvrir la littérature jeunesse aux élèves,
- Les amener à la lecture plaisir,
- Leur donner les moyens de former leur jugement personnel et de l'exprimer.

##### Evaluation :

Les élèves se sont beaucoup impliqués dans ce projet, ils ont lu les romans, ont beaucoup apprécié la rencontre avec l'auteur. Pour les 6°, les diverses activités proposées au cours de l'année ont permis de créer une cohésion de classe. Les élèves ont pu créer un projet commun. Les critiques littéraires relevées et notées ont été de bonne qualité. Le Prix de Incorruptibles est un prix de qualité, les ouvrages proposés sont intéressants et adaptés au niveau des élèves. Néanmoins, il y avait beaucoup de livres à lire : très satisfaisant pour les élèves lecteurs/un peu difficile pour les élèves en difficulté.

#### • **A la découverte du manga** (Mmes Duval et Canniccioni)

A travers la participation au prix manga senseï, les élèves devaient lire pendant l'année scolaire 6 mangas. Ils devaient, au travers de leurs lectures : remplir un livret leur permettant de garder une trace de leurs lectures et d'effectuer un choix par la suite ; imaginer un personnage pouvant s'intégrer à leur manga préféré, le dessiner, le contextualiser, lui donner des pouvoirs ...

##### Objectifs :

- Développer la lecture par le biais d'un genre qui intéresse a priori les élèves,
- S'essayer à la création autour d'une exposition,
- Ouverture culturelle autour des mangas, de leurs thèmes et du Japon,
- Développement d'un esprit et d'une opinion personnelle argumentée.

##### Evaluation :

Ce projet a été bénéfique pour les élèves déjà sensibilisés et amateurs de mangas. Les autres élèves ont soit refusé de lire les ouvrages proposés, soit pas rendu un des deux travaux demandés, ou même aucun. Certains élèves se sont vraiment impliqués dans le projet, ont

échangé avec les enseignantes sur leurs lectures au fur et à mesure de l'année, ont effectué un vrai choix réfléchi, ont inventé un personnage de grande qualité.

• **Concours « Jeunes lecteurs »** (Mme Ducancel et la fédération de parents PEEP)

Tous les élèves d'une classe de 6<sup>ème</sup> ont participé à ce concours d'écriture : écrire une critique littéraire et donc rendre compte d'une lecture.

Objectifs :

- Ecrire pour convaincre,
- Séduire le lecteur de la critique,
- Prendre conscience de l'articulation entre lecture et écriture,
- Lire des œuvres intégrales et rendre compte de sa lecture.

Evaluation :

Seuls 2 élèves n'ont pas terminé leur texte. Tous ont lu intégralement un livre choisi dans une liste, ont écrit, corrigé, amélioré leur texte. 5 élèves ont été dans les 30 premiers de l'Essonne.

• **Les Gladiateurs** (Mmes Chodkiewicz et Chevassus)

La troupe Acta est intervenue une demi-journée pour effectuer une démonstration et animer 3 ateliers.

Objectifs :

- Mettre en pratique les apprentissages,
- Approfondir sa culture et ses savoirs,
- Savoir identifier les périodes de l'histoire la culture humaniste),
- Avoir une bonne maîtrise de son corps,
- Faire preuve d'initiative,
- Avoir un comportement responsable,
- Pratiquer une démarche d'investigation (archéologie).

Evaluation :

Plutôt positif dans l'ensemble : tous les élèves ont participé et ont accepté de s'impliquer. Le cours sur les gladiateurs a été, de fait, plus vivant ce qui fait que les élèves ont retenu plus de choses.

• **Dieux et héros de la mythologie** (Mme Chevassus)

Par équipes de quatre (32 élèves de 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup>), enquête au jardin des Tuileries (statues représentant des héros/dieux) et exposition de la BNF : « De Rouge et de Noir » (dieux/héros dans la céramique grecque)

Objectifs :

- Travailler en groupe,
- Se partager les tâches,
- Faire un exposé à deux dans un musée,
- Apprendre à se repérer dans l'espace,
- Apprendre à observer des œuvres d'art.

Evaluation :

La sortie a obtenu un vif succès auprès des élèves qui se sont globalement montrés curieux et intéressés, (quelques élèves de 3<sup>ème</sup> n'ont toutefois pas travaillé en équipe, ne souhaitant pas se mêler aux 4<sup>èmes</sup>...)

• **Action théâtrale : 100 ans après leurs voix...** (Mme Chevallier Curt)

Tous les élèves de 3<sup>ème</sup> ont bénéficié d'une représentation théâtrale.

Objectifs :

- Faire du lien entre les cours d'histoire, de français en réactivant des connaissances et des textes étudiés,
- Réfléchir au « travail de Mémoire »,
- Avoir des connaissances et des repères,
- Etablir des liens entre les œuvres,
- Faire preuve de curiosité. Participer à un débat,
- Connaître les fondements de la vie civique et sociale.

#### Evaluation :

Spectacle malheureusement peu convaincant mais qui a permis en revanche en classe de créer des échanges et de débattre à propos des choix de mise en scène, des symboles, des raisons d'évoquer la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale encore aujourd'hui !

#### • **Visite et atelier à Provins** (Mme Chevallier Curt)

Deux classes de 5<sup>ème</sup> se sont rendues à Provins pour visiter cette cité médiévale : visite et ateliers (architecture médiévale et calligraphie).

#### Objectifs :

- Réactiver savoirs et textes des cours de français et d'histoire,
- Participer à un échange,
- Avoir des repères,
- Se situer dans le temps et l'espace.

#### Evaluation :

Elèves acteurs de la visite, autonomes et attentifs. Ils ont posé des questions et manifesté leur curiosité. A noter, les élèves ont plus vu le lien avec le programme d'histoire qu'avec celui de français.

#### • **Classe PEAC « Du merveilleux dans le quotidien »**

(Mmes Carreno, Robineau, Canniccioni et Chevassus)

Description de l'action :

4<sup>ème</sup> (Origines et originalité): création et animation d'un blog (compte-rendu de spectacles, vidéos des ateliers, articles sur la danse, travaux d'écriture autour de l'idée d'origine et originalité). Ateliers d'initiation à la danse et à la transformation du geste quotidien en geste dansé en amont de la vue de la danseuse. Sorties au théâtre.

4<sup>èmes</sup> et 3<sup>èmes</sup> : travail autour de l'auto portrait dansé à partir d'un geste et d'une phrase personnels (partant du travail de Mickaël Phélippeau avec « Pour Ethan » et « pour Anastasia »). Travail sur le corps avec Carole Perderau pour la mise en œuvre. Du 5 au 20 janvier 2015 les lundis de 15 h à 17 h et les mardis de 8 h à 10 h.

#### Présentation et film

6èmes : travail avec la comédienne Adeline Guillot qui joue dans « Peter pan » de Christian Duchange du 2 au 27 mars 2015 le vendredi de 13 h à 15 h. Dans l'univers du « pays imaginaire », les élèves fabriquent une petite pièce chorégraphique et théâtrale autour d'un geste personnel et de mots décrivant leur pays imaginaire.

-Travail d'écriture dans un « carnet du voyageur » qui servira pour l'écriture d'une nouvelle pièce de la compagnie : travail sur les sensations, sur la désignation de gestes et de mouvements précis dans un espace particulier. Réactualisation des situations, des idées et des gestes mis en commun lors de l'atelier théâtre mené par la comédienne. Travail sur le brouillon.

- Retour sur l'expérience de spectateur : mise en commun des impressions, réflexion sur la mise en scène (l'utilisation des objets et de la lumière), création de carnets de spectateurs.

En arts plastiques : inventer un scénario pour entrer dans la classe et transformer la salle en lieu imaginaire. (C'est le corps qui par un déplacement avec mouvement inhabituel qui révèle l'aspect

merveilleux du lieu). Fabrication de prothèses pour amplifier une caractéristique physique ou accentuer une sensibilité.

Objectifs :

- Mettre les élèves en conditions de réussite,
- Travailler de façon transdisciplinaire,
- Créer une ouverture culturelle et des habitudes de spectateur,
- Rendre l'enseignement d'Histoire des arts plus concret et l'aborder par la pratique artistique

Evaluation :

Le travail autour de ce projet a permis de développer chez les élèves une réelle ouverture artistique et culturelle.

Pour la classe de 4<sup>ème</sup>, de niveau assez faible et au comportement parfois problématique, les sorties ont aussi été l'occasion de montrer qu'ils étaient des élèves respectueux et curieux. Les séances de danse ont permis de mettre en valeur des qualités artistiques chez certains élèves très effacés et ont parfois changé le regard de leurs camarades. Le travail autour du blog a permis de donner aux travaux d'écriture une finalité autre que celle de la note.

Les élèves de troisième ont eu du mal à accepter le regard de l'autre et un élève n'a pu se résoudre à s'investir dans le projet malgré toutes nos sollicitations. Cependant les sorties au théâtre ont rencontrées un vif succès et l'enthousiasme des spectateurs.

Les élèves de sixième se sont volontiers emparés du projet et leur engagement a permis au groupe de mieux fonctionner en classe au fil des mois. Les élèves appréhendant le regard de l'autre ont pu dépasser leur blocage lors du passage à l'écrit et d'autres se sont révélés lors de l'atelier théâtre. L'ensemble des élèves a manifesté le désir de rendre un carnet de voyage imaginaire, soigné et complet, sans se préoccuper de l'évaluation (travail non noté). Ce projet a aussi permis de dépasser un imaginaire stéréotypé, ancré dans la société de consommation, pour s'ouvrir à d'autres univers.

Pour chaque niveau nous avons observé un mieux vivre ensemble, ce qui permet aux élèves d'être plus disponibles pour les apprentissages scolaires.

• **Sensibilisation à l'art contemporain** (Mme Canniccioni)

Deux classes de 6<sup>ème</sup> ont bénéficié d'une visite guidée du Cyclop et d'activités dirigées (observation, étude et description) autour de l'œuvre.

Objectifs : En lien avec le programme d'arts plastiques de 6<sup>ème</sup> sur les objets, cette sortie a permis de soulever plusieurs questions, tant environnemental, artistique (démarche) que comportemental ; les élèves étant souvent surpris que des artistes aient passé du temps (20ans) pour réaliser une œuvre ludique et non-commerciale.

Evaluation :

- impact sur la vie de l'EPL : Une après-midi fort sympathique où deux classes de 6<sup>ème</sup> ont découvert la notion de projet artistique et d'élaboration collective. Un travail pluridisciplinaire sur la sortie, tant pour les enseignants que les élèves, avec un arrière-plan environnemental lié à l'utilisation de matériaux de récupération par les nouveaux réalistes.

- résultats observés en fonction des critères initialement définis : Sensibilisation à l'art contemporain et à l'élaboration d'une démarche artistique collective.

• **Semaine de la presse** (Mmes Bourdon et Briand)

Deux classes de 3<sup>ème</sup> ont participé à la semaine de la presse dans le cadre d'une séquence consacrée en partie à l'étude des quotidiens.

Objectifs :

- Etudier les « Une » des quotidiens,
- Connaître les différentes rubriques et la « fiche d'identité » du journal,
- Etablir une typologie des articles de presse,

- Etudier un article de faits divers et une critique de film,
- Ecrire un article de faits divers (305), un article scientifique (éclipse solaire) (306) et une critique de film (306).

#### Evaluation :

Les élèves se sont impliqués dans la séquence. Quelques belles réussites ont été constatées pour la rédaction des différents articles.

#### • **Palais de la Découverte** (Mme Arreteau)

Une sortie scolaire a été organisée au Palais de la Découverte pour tous les élèves de 4<sup>ème</sup>. Le Palais de la Découverte présente des expériences d'électrostatique, de chimie, d'optique de biologie et de géologie très intéressantes et ludiques. Les élèves sont généralement très enthousiastes et participent activement aux expériences qui leur sont présentées ce qui leur permet de se remotiver jusqu'à la fin de l'année scolaire.

3 journées ont été nécessaires pour emmener tous les élèves de 4<sup>ème</sup>.

Objectifs : Découverte du système solaire, observations d'expériences d'électrostatique, sur l'air liquide (changements d'états), sur les forces centrifuges, sur l'optique, sur la découverte du corps humain, le volcanisme, sur la biodiversité sur les séismes et la chimie lumineuse, visite d'expositions permanentes : mécanique, séismes et volcans et illusions d'optiques.

#### Evaluation :

Les élèves ont participé activement aux différents exposés proposés en lien avec les sciences physiques et la SVT. De plus, le questionnaire proposé par les enseignants de sciences (Physique et SVT) a permis de faire un point sur les compétences scientifiques acquises tout au long de l'année.

#### • **Séance pédagogique SVT collège/lycée** (Mmes Cazenille et Briand) (Axe 1 et 2)

Dans le cadre de la liaison collège lycée une classe de 5<sup>ème</sup> et une classe de 4<sup>ème</sup> se sont rendues au lycée Prévert de Longjumeau.

Description et objectifs du projet : Les programmes de 5<sup>ème</sup> et de 2<sup>nde</sup> et les programmes de 4<sup>ème</sup> et 1<sup>ère</sup> S abordent des notions communes qui ont permis de construire des séances communes avec des classes de collège et de lycée. Le matériel disponible en lycée a offert la possibilité aux élèves de construire et de mettre en œuvre des protocoles expérimentaux adaptés aux différents niveaux de classe.

Evaluation : Les élèves de 4<sup>ème</sup> ont été très intéressés de pouvoir aborder de manière expérimentale les notions théoriques vues en classe dans le domaine de la tectonique des plaques.

#### • **« Regards sur notre Terre d'aujourd'hui et de demain »**

(Mmes Briand et Cadoret) (Axe 1 et 2)

Une classe de 3<sup>ème</sup> a bénéficié d'animations encadrées par des intervenants du SIREDOM (animation sur le tri des déchets ; sur le recyclage des emballages et sur l'incinération des ordures ménagères ; sur le traitement des déchets ; et une séance bilan sous forme de jeu) ainsi que d'une visite du centre de tri du SIEVD à Rungis.

#### Objectifs :

- Comprendre les enjeux du recyclage, les enjeux énergétiques mondiaux.

#### Evaluation :

Les élèves ont réalisé des affiches sur l'écocitoyenneté et ont étudié des textes sur le thème de l'environnement. Bon investissement des élèves dans leur ensemble notamment lors de la réalisation de l'affiche. Les élèves ont participé activement aux différentes animations et ont surtout apprécié la séance bilan. Prise de conscience sur l'importance écologique et énergétique du tri des déchets.

• **Voyage en Angleterre** (M. Caul Futy) (Axe 1 et 2)

30 élèves de 3<sup>ème</sup> ont pu se rendre en Angleterre.

Objectifs :

- Importance de l'oral dans l'apprentissage d'une langue,
- Meilleure communication orale (interaction avec les familles d'accueil sous forme de dossier et avec les autres locuteurs sous forme de sondage),
- Découverte de la culture britannique.

Evaluation :

Bonne capacité de synthèse des documents authentiques de la part des élèves. Mise en place d'une stratégie de compensation pour les documents inconnus et bonne socialisation des élèves dans le pays d'accueil.

• **Ateliers de fin d'année**

Des enseignants ont animés des ateliers la dernière semaine de classe. Ces ateliers ont pour but de tenter de « garder » les élèves au collège jusqu'au dernier jour de classe. Les thèmes proposés étaient très variés : chorale, billard, conception d'un jeu, rencontres sportives, cinéma, fitness, atelier scientifique, théâtre...

**Axe 2 : Mieux vivre ensemble**

• **Formation des délégués : Visite de l'Assemblée Départementale** (Mme Vince)

Visite de l'Assemblée Départementale par les délégués de 6<sup>ème</sup> et de 5<sup>ème</sup> et rencontre avec un élu départemental.

Objectifs :

- Visiter de l'Assemblée départementale pour en connaître et en comprendre le fonctionnement,
- Rencontrer un élu pour l'interroger sur son travail en parallèle avec le rôle de délégué.

Evaluation :

Les élèves ont montré beaucoup d'intérêt à découvrir le lieu et son fonctionnement. Par ailleurs, ils ont pu découvrir concrètement ce que faisait un élu et quelles étaient ses motivations. Enfin, cette action a permis de rassembler les délégués de 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> autour d'une sortie commune pour clore leur travail de l'année.

• **Intervention des personnels de la protection maternelle et infantile**

Les élèves de 4<sup>ème</sup> ont été accueillis par groupes (filles/garçons séparés) pour être sensibilisés et informés sur différents thèmes concernant la puberté, la sexualité, la contraception, les MST ...

• **Cross pour les élèves** (et Axe 1)

Tous les élèves ont participé au CROSS organisé par les enseignants d'E.P.S, encadré par l'ensemble des professeurs des classes concernées. Remerciements à la mairie d'Epinau sur Orge pour la mise à disposition de matériel. Outre la valorisation de l'effort et des qualités physiques qu'elle met en jeu, cette demi-journée permet de donner du sens au cycle « course », d'adopter des comportements favorables à la santé, d'apprendre à respecter les autres et les lieux mais aussi de créer du lien entre tous les participants (élèves et professeurs). Les élèves étaient pour la grande majorité motivés.

• **Agir contre le harcèlement** Mme Meskine (infirmière) et Mme Vince (CPE)

L'ensemble du niveau 6<sup>ème</sup> a bénéficié de cette action.

Objectifs :

- Sensibiliser les élèves au harcèlement dès leur entrée au collège (**et non plus en 4ème comme l'année dernière**) afin de pouvoir y faire face et d'éviter la propagation du phénomène,

- Responsabiliser davantage les collégiens dans le règlement des incivilités qui les opposent les uns aux autres : insultes, moqueries, rumeurs, bousculades, cyber harcèlement...
- Connaissances des conséquences tant au niveau scolaire, judiciaire que psychologique et ce pour les différents acteurs (victime, auteurs, témoins),
- Amener les élèves à développer un comportement plus adapté avec leurs camarades à l'issue de la prévention et apprendre à « mieux vivre ensemble ».

#### Evaluation :

Ce projet a contribué à :

- Faire émerger des situations de harcèlement méconnues jusque là subies durant l'année de 6<sup>ème</sup> et datant parfois même de l'école primaire,
- Favoriser le dialogue avec les élèves sur la thématique du harcèlement et son retentissement au sein du collège,
- Aider certains élèves à verbaliser leur mal-être et permettre dans un second temps des entretiens individuels,
- Créer une meilleure ambiance au sein des classes,
- Permettre aux élèves d'approfondir leurs connaissances des différents modes de harcèlement (cyber harcèlement),
- Encourager les élèves à rompre le silence afin de renforcer le lien avec les adultes (personnes ressources au sein de l'établissement) et plus particulièrement les parents,
- Partager un moment privilégié avec les élèves en petit effectif sous forme de débat interactif,
- Favoriser un échange avec les différents membres de l'équipe éducative et permettre aux élèves de nous faire part plus facilement des situations problématiques rencontrées.

#### • **Formation aux gestes élémentaires de survie** (SDIS et CG 91)

Tous les élèves de 5<sup>ème</sup> ont bénéficié d'une formation aux gestes élémentaires de survie.

##### Objectifs :

- Savoir comment agir rapidement,
- Informer les élèves sur les numéros d'urgence,
- Connaître les gestes qui peuvent sauver.

#### • **Sensibilisation aux dangers et respect dans les transports** (Transdev)

Les élèves de 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> ont bénéficié d'une intervention pour les sensibiliser aux dangers et au respect dans les transports : respect des autres usagers, du chauffeur, respect des règles de sécurité et pourquoi.

#### • **La citoyenneté dans les transports** (SNCF)

Un agent de la SNCF est intervenu dans toutes les classes de 6<sup>ème</sup> pour amener les élèves à réfléchir sur le comportement à adopter dans les transports. C'est une action qui s'inscrit dans un schéma plus global autour de la citoyenneté et du vivre ensemble.

#### • **Fédération des Motards en colère** (FMC)

Tous les élèves de 3<sup>ème</sup> ont bénéficié d'une préparation à l'ASSR niveau 2 par la FMC (2heures par classe) autour de débats et de films. Au-delà de la réussite à l'ASSR,

##### L'objectif est de

- Sensibiliser les élèves aux dangers de la route,
- Les amener à avoir un comportement responsable et sécuritaire en tant qu'utilisateur de la route.

• **Préparation et passation du BSR** (Police Nationale)

15 élèves de 3<sup>ème</sup> ont bénéficié d'une formation théorique et pratique en vue de l'obtention du BSR. Les 15 élèves ont obtenu leur permis de conduire d'un 2 roues de moins de 50 cm<sup>3</sup>.

• **Théâtre forum : « Coup de pression »** (Mairie d'Epinais sur Orge)

Dans le cadre des actions du CESC, la mairie d'Epinais sur Orge permet aux élèves de 5<sup>ème</sup> du collège de bénéficier d'une représentation de théâtre-forum « Coup de pression ».

Objectifs :

- Comment réagir face à certaines situations : le racket ; irrespect envers un adulte ; la rumeur ...

• **Equilibre nutritionnel et activité physique** (Mme Meskine)

Sortie sur une journée complète à Fontenay-Les-Bris au sein de la Fondation JDB (Antéïa).

Objectifs :

- Comprendre l'importance de l'activité physique quotidienne et la nécessité d'une alimentation variée et équilibrée afin de lutter contre le surpoids,
- Promouvoir l'activité physique,
- Lutter contre l'obésité,
- Prise de conscience de l'image de soi /son physique.

Evaluation :

Action très dynamique qui a permis aux élèves de comprendre l'importance d'avoir une bonne hygiène de vie en passant par une alimentation saine et une activité physique régulière.

• **Voyage mer** (M. Planes)

Durant la semaine du 18 au 22 mai, 2015, permettre à tous les élèves d'un niveau de classe d'effectuer une sortie dont le thème est les APPN (Activités Physiques de Pleine Nature). Et ainsi répondre aux exigences Institutionnels : Proposer le groupe APPN pour être conforme aux exigences programmatiques et aboutir à un niveau 1 de compétences dans les activités « Planche à Voile », « Catamaran » ou « Surf ».

Objectifs :

- Répondre aux exigences Institutionnels,
- Répondre aux objectifs du projet d'établissement comme l'autonomie, la santé, la sécurité, la solidarité,
- Permettre aux élèves de se rencontrer pour établir des relations favorables au sein de l'établissement,
- Valoriser le sentiment d'appartenance à l'établissement,
- Permettre une équité dans le parcours de chaque élève en proposant le projet à tout un niveau de classe.

Evaluation :

- Evaluation niveau 1 dans les activités proposées et pratiquées (Catamaran, Planche à Voile ou Surf),
- Evaluation du « Carnet de Bord », cahier que tiennent les élèves au jour le jour, en développant des compétences d'écriture (texte explicatif, texte descriptif), et des compétences d'arts plastiques (personnalisation du carnet). Une fois évalué, ce carnet leur est destiné,
- Evaluation du comportement des élèves hors du collège (dans les relations inter élèves, dans les relations avec les personnes qui travaillent sur le centre, dans les relations avec



les autres groupes présents sur le centre, dans le respect des exigences inhérentes au fonctionnement d'un centre en collectivité),

- Satisfaction de l'ensemble des élèves et des parents d'élèves,
- Meilleure entente visible et coopération effective entre les élèves,
- Confirmation par les enseignants d'une compréhension mutuelle facilitant l'entrée dans les rapports pédagogiques à posteriori.

• **Animations patriotiques** (Mme Ousset) (et Axe 1)

En partenariat avec la ville d'Épinay sur Orge (animations des fêtes et cérémonies et des anciens combattants), des élèves de 6<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup> ont participé à différentes célébrations.

• **Les dangers d'Internet et des réseaux sociaux** (Génération numérique) (et Axe 1)

Tous les élèves de 6<sup>ème</sup> ont bénéficié de deux heures de sensibilisation aux dangers de l'Internet et des réseaux sociaux.

Objectifs :

- Sensibiliser nos élèves aux dangers précités,
- Rappeler la réglementation sur le droit à l'image,
- Diminuer les infractions dans ce domaine,
- Aiguiser le sens critique des élèves.

### **Axe 3 : Orientation**

• **Stage d'observation**

Chaque élève de 3<sup>ème</sup> a suivi un stage d'observation d'une semaine en entreprise. Le suivi durant la période d'observation a été réalisé par l'ensemble des professeurs. A l'issue du stage, chaque élève a dû rédiger un rapport corrigé par les professeurs principaux. Le bilan est positif car la majorité des élèves montrent une grande envie de découvrir le monde du travail.

• **Liaison CM2/6<sup>ème</sup>** (et Axe 1)

Dans le cadre de la liaison CM2/6<sup>ème</sup> diverses actions se sont déroulées tout au long de l'année scolaire ayant pour objectifs :

① **Accueil des parents de 6<sup>ème</sup>**

Le chef d'établissement a reçu le jour de la rentrée 2014 les parents des 6<sup>ème</sup> pour leur donner des informations concernant la rentrée, la structure du collège, les effectifs par classe, les horaires de l'établissement et répondre aux questions éventuelles des parents. La CPE, la gestionnaire et le Principal adjoint ont également pu ce jour-là répondre aux éventuelles interrogations des parents.

② **Découverte du CDI (et Axe 1)** du collège André Maurois par les élèves de CM2 encadrés par la documentaliste du collège (Mme Duval).

La documentaliste a tout d'abord présenté le fonctionnement du CDI ; puis les élèves ont effectués des recherches documentaires autour de sujets déterminés. Les élèves devaient prélever de l'information dans des documents papiers et trouver des illustrations sur Internet afin de compléter leur fiche de travail.

Objectifs :

- Montrer aux élèves les exigences méthodologiques attendues au collège au travers d'une séance type recherche documentaire,
- Mettre en place des actions inter degrés pour partager les cultures pédagogiques,

- Faire découvrir le collège aux futurs élèves de 6<sup>ème</sup>,
- Favoriser leur autonomie,
- Créer des liens avec nos élèves de 6<sup>ème</sup>,
- Les initier aux techniques documentaires,
- Faire découvrir le fonctionnement du CDI.

#### Evaluation :

Les élèves se sont montrés intéressés par leur venue au CDI.

③ Une Réunion d'information à l'attention des parents de CM2 s'est tenue le mardi 24 mars 2015 à 19h avec projection d'un diaporama réalisé par la Principale pour leur faire découvrir le collège ainsi que les grands changements entre l'école primaire et le collège. La gestionnaire, la CPE, l'infirmière et les personnels de direction ont ainsi pu répondre aux diverses questions que les parents pouvaient se poser quant à la scolarité de leur enfant. Les fédérations des parents d'élèves du collège ont pu, à cette occasion, intervenir pour se présenter et rappeler l'importance des parents d'élèves tout au long de la scolarité des enfants.

#### ④ Venue des CM2 au collège lors de la journée « portes ouvertes » le samedi 21 juin 2014 :

Visite du collège encadrée par des personnels de la vie scolaire

##### Objectifs :

- Faire découvrir le collège comme lieu de travail aux élèves de CM2,
- Rassurer les parents en leur faisant découvrir le collège et les activités qui ont eu lieu tout au long de l'année.

#### ⑤ Rencontres sportives CM2 le jeudi 02 juillet 2015

Les élèves de CM2 des trois écoles primaires du secteur ont participé à des rencontres sportives le jeudi 02 juillet 2015 au matin. Ils ont ainsi pu rencontrer les professeurs d'EPS du collège et découvrir les installations sportives.

#### ⑥ Exercices en mathématiques à effectuer par les élèves de CM2 pendant les vacances d'été et un roman à lire. Ces « devoirs de vacances » ont été donnés le jour de l'inscription des futurs élèves de 6<sup>ème</sup>.

Les élèves de CM2 ont dû lire un roman pendant les vacances. Les professeurs de français ont débuté les cours de septembre par cet ouvrage.

##### Objectifs :

- Réduire la coupure des vacances d'été et permettre aux élèves de ne pas décrocher totalement,
- Travailler les compétences de base pendant les vacances.

#### ⑦ Echanges entre les professeurs des écoles de CM2 et les professeurs de mathématiques et de français 6<sup>e</sup> au mois de juillet.

Meilleure connaissance des futurs élèves de 6<sup>ème</sup> : comportement, réussites et difficultés scolaires ...

#### ⑧ Prise en charge des élèves de CM2 par des enseignants du collège pendant 2 heures au mois de juillet.

Permettre aux élèves de CM2 de se familiariser avec le collège et les règles de vie de la communauté scolaire.

#### • Stage en LP, CFA, ...

Des élèves de 3<sup>ème</sup> ont bénéficié d'un stage en LP ou CFA, etc.

##### Objectifs :

- Mieux aborder son orientation en affinant ses choix,
- Connaître les parcours de formation,
- Préparer les entretiens PASSPRO.

#### Evaluation :

Tous les élèves ayant suivi un stage ont obtenu une affectation post 3<sup>ème</sup>.

#### • **Liaison collège /lycée** (et Axe 1)

1. *Réunion d'information sur l'orientation post 3<sup>ème</sup> à l'attention des parents au théâtre de Longjumeau dans le cadre de la liaison collège/lycée* : Présentation des différentes filières, enseignements d'exploration et options par des conseillers d'orientation et les proviseurs du secteur.
2. *Intervention des ambassadeurs lycéens* : Permettre aux collégiens d'échanger avec des lycéens sur les différents parcours possibles, les difficultés rencontrées, le rythme de travail demandé...

#### • **Le tribunal des métiers** (Mme Vermeersch)

Objectifs : Ce jeu de rôle permet d'aborder les avantages et les inconvénients des métiers. Les élèves prennent conscience qu'ils varient selon la personne : un avantage pour l'une peut être un inconvénient pour l'autre.

- Enrichir la connaissance du concept de métier,
- Faire prendre conscience de la subjectivité du choix,
- Inciter à prendre en considération des aspects moins visibles des professions,
- Encourager à multiplier les points de vue sur une profession, à nuancer ses opinions,
- Développer les capacités d'argumentation, l'esprit critique, l'autonomie.

#### Evaluation :

L'ensemble des classes s'est bien investi dans cette activité, autant les classes qui avaient visionné une vidéo concernant un métier populaire que les classes ayant visionné une vidéo concernant un métier moins plébiscité.

Le sens de l'exercice a été saisi par les élèves : toutes les classes sont arrivées à la conclusion que :

- dans chaque profession, il y a des avantages et des inconvénients
- selon la personnalité de chacun, un élément positif pour l'un peut être négatif pour l'autre.

Et par conséquent que le choix d'un métier est une affaire de subjectivité, il n'y a pas de bon ou de mauvais métier en soi.

#### • **Programme d'information et d'orientation : Bilan d'activités** (Mme VERMEERSCH - COP)

Jours de présence dans l'établissement (permanence fixe) : Mardi après-midi, jeudi matin

Bilan des activités d'orientation / actions à reconduire

##### 1) Séances collectives :

1 à 2 séances collectives par classe pour chaque niveau.

**Niveau 3<sup>ème</sup>** : Au 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> trimestre : 2 séances collectives sur le thème des déterminants de l'orientation et de l'après 3<sup>ème</sup> animées par la COP. Distribution d'un livret pour chaque élève lors de la 1<sup>ère</sup> séance.

301 : 2 séances collectives (1 en classe entière, 1 autour de l'expo orientation après la 3e) + 1 séance au CDI en ½ groupe à la demande du PP.

302, 303, 304, 305, 306 & 307 : 2 séances collectives (1 en classe entière, 1 autour de l'expo orientation après la 3<sup>ème</sup>).

**Niveau 4<sup>ème</sup>** : Entre le 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> trimestre

Pour les 6 classes : 1 séance collective en classe entière sur le thème des liens entre métiers et formations + schéma des études post-3<sup>ème</sup> animées par la COP.

**Niveau 5<sup>ème</sup>** : Au 1er trimestre

Pour les 6 classes : 2 séances collective au CDI sur le thème de la connaissance des métiers : rédaction par chaque élève d'une fiche métier et jeu « Time's up des métiers » animées par le professeur documentaliste + la COP.

**Niveau 6<sup>ème</sup>** : Au 2e trimestre

Pour les 7 classes : 1 séance collective en classe entière sur le thème de la connaissance des métiers : jeu « le tribunal des métiers » animées par le professeur documentaliste + la COP.

## 2) Réunions parents :

Deux réunions de parents :

- **19 mars** : participation à réunion plénière des proviseurs + COP à destination des parents du district Epinay / Longjumeau.
- **12 mai** : aide au remplissage des dossiers d'affectation pour les parents d'élèves du collège.

## 3) Réunions avec les professeurs :

1 réunion PP / COP pour chaque niveau en début d'année (septembre-octobre)

1 réunion préparation du conseil de classe 3<sup>ème</sup> trimestre PP 3<sup>ème</sup> / principale / COP

## 4) Conseils de classe :

Participation aux conseils de classe 3<sup>ème</sup> pour les 7 classes au 1er et 2<sup>ème</sup> trimestre. 2 classes de 3<sup>ème</sup> au 3<sup>ème</sup> trimestre.

## 5) Participation à des GPDS :

Participation aux 8 GPDS. (Personnels de direction, CPE, représentante enseignante, AS, infirmière, COP)

## 6) Concertation :

- avec l'équipe de Direction
- avec le pôle médico-social

## Actions en lien avec les priorités académiques :

- 1) Prévention de l'absentéisme et du décrochage scolaire
- 2) Accompagnement des équipes dans la mise en œuvre du PIIODMEP
- 3) Facilitation et accompagnement des transitions (CM2/6ème – 3ème/2nde)
- 4) Suivi personnalisé des élèves à besoins particuliers

## • Stages « établissement »

Deux stages ont eu lieu cette année :

- Usage des tablettes tactiles en classe : 13 professeurs
- Utilisation de l'ENT

Plusieurs enseignants ont également suivi le stage sur la mobilisation pour les valeurs républicaines

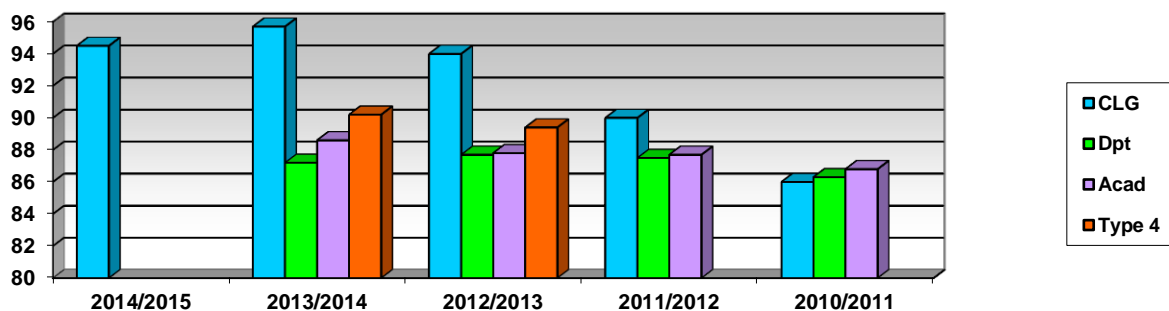
### III. EVOLUTION DES INDICATEURS

#### A – Résultats au Brevet

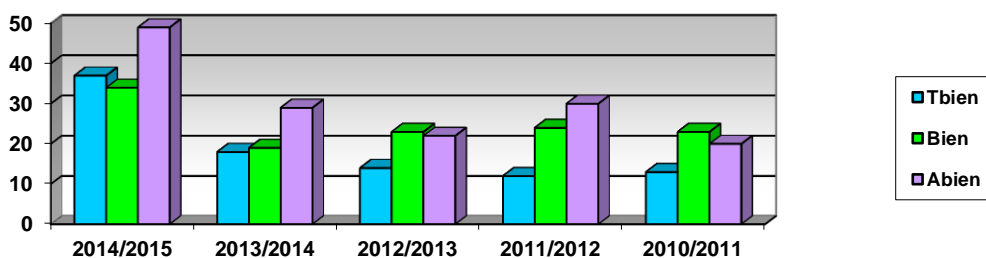
Le taux de réussite au Brevet est supérieur à la moyenne départementale depuis 2011 et supérieur à la moyenne académique depuis 2012. De plus, lorsque l'on compare notre pourcentage de réussite à celui des établissements de même type, nous remarquons que notre pourcentage de réussite est également supérieur. Il est à noter que la cohorte 2000 était une cohorte qui depuis son entrée en 6<sup>ème</sup> avait des résultats inférieurs à la cohorte de 1998. Nous pouvons donc en conclure que les élèves de cette session ont pu bénéficier d'un enseignement qui leur a permis de progresser puisque le pourcentage de réussite au Brevet est légèrement supérieur au pourcentage de réussite de la cohorte 1998 : 94.5% contre 94.3%.

**Tableau – Evolution des taux de réussite au Brevet**

	Clg A.Maurois	Essonne	Académie	Type 4
<b>2015</b>	94.5%			
<b>2014</b>	95.7%	87.3%	86.4%	90.2%
<b>2013</b>	94.3%	86%	85.7%	89.4%
<b>2012</b>	91.5%	86.1%	85.4%	
<b>2011</b>	86%	84.9%	83.3%	



**Tableau – Evolution du pourcentage de candidats admis au DNB avec mention**



Pour la session 2015, 120 candidats sur 172 candidats admis ont décroché une mention : 37 candidats une mention « très bien », 34 candidats une mention « bien » et 49 candidats une mention « assez bien ». Ce qui nous fait donc 69.77% des élèves admis qui ont obtenu une mention.

#### B - Résultats au CFG

2015 : 100% s'admis parmi les présents

2014 : 100% d'admis parmi les présents

## C – Résultats à l'ASSR

99.5% de nos élèves de 3<sup>ème</sup> ont obtenu l'attestation de sécurité routière de niveau 2 et 99.4 % en ce qui concerne l'ASSR 1<sup>er</sup> niveau pour nos élèves de 5<sup>ème</sup>. Petite baisse par rapport à l'an dernier puisque malgré notre acharnement certains élèves n'ont pas obtenu ces attestations par manque évident de motivation.

Année 2015 : 5 <sup>ème</sup> : 99.4%	3 <sup>ème</sup> : 99.5%
Année 2014 : 5 <sup>ème</sup> : 100 %	3 <sup>ème</sup> : 100 %
Année 2013 : 5 <sup>ème</sup> : 96.3 %	3 <sup>ème</sup> : 99.4 %
Année 2012 : 5 <sup>ème</sup> : 100%	3 <sup>ème</sup> : 100 %
Année 2011 : 5 <sup>ème</sup> : 98.2 %	3 <sup>ème</sup> : 99.5 %

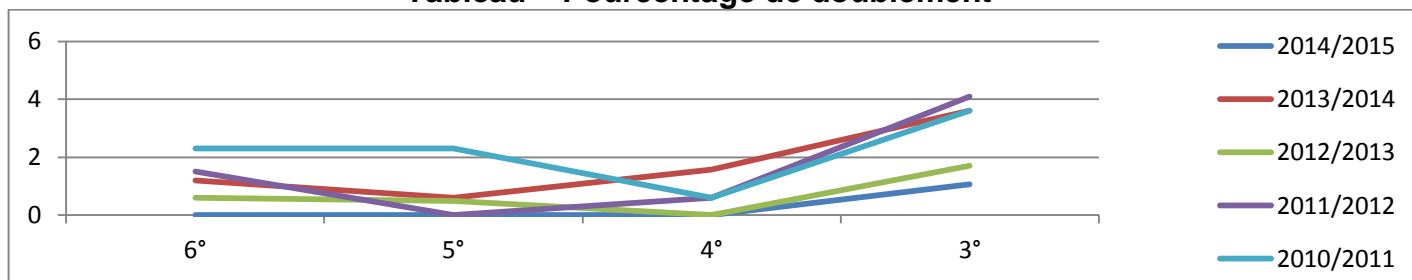
## D – Indicateurs de flux

### Les élèves doublants :

L'année 2014/2015 marque l'aboutissement de la politique menée depuis quelques années puisque nos pourcentages de maintien sont les suivants : 0% de redoublement en 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup>. Les équipes pédagogiques du collège A. Maurois ont pris conscience de l'importance de mettre en place un dispositif permettant de prendre en charge les élèves en difficulté. C'est pourquoi lors du TRMD nous avons fait le choix de mettre en place des heures de remédiation en 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup>. Dispositif comme solution à l'échec scolaire. De plus, ce dispositif permet aux enseignants de prendre également en charge les élèves obtenant de bons résultats pour les tirer vers le haut.

Pour le niveau 3<sup>ème</sup>, notre pourcentage est 1.06%. Pourcentage très faible comparé aux années précédentes grâce au travail mené par la conseillère d'orientation et les professeurs principaux de 3<sup>ème</sup>.

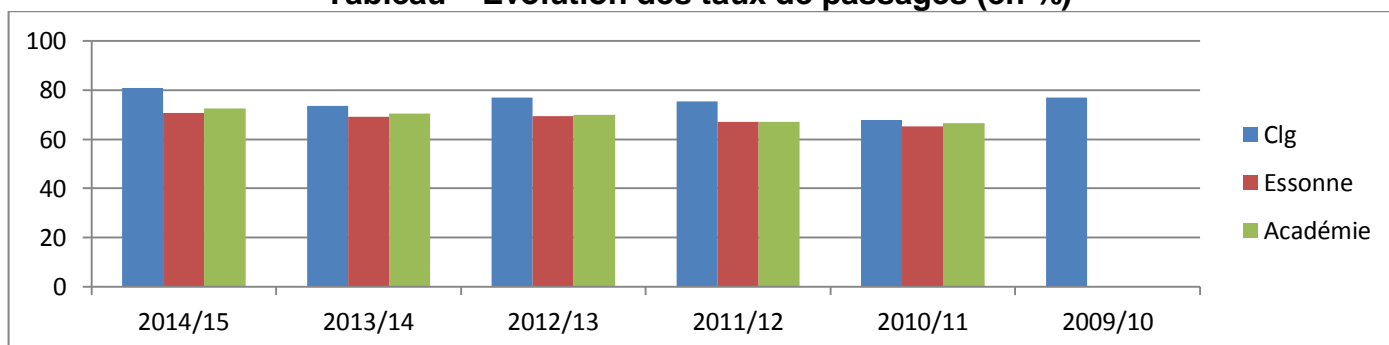
Tableau – Pourcentage de doublement



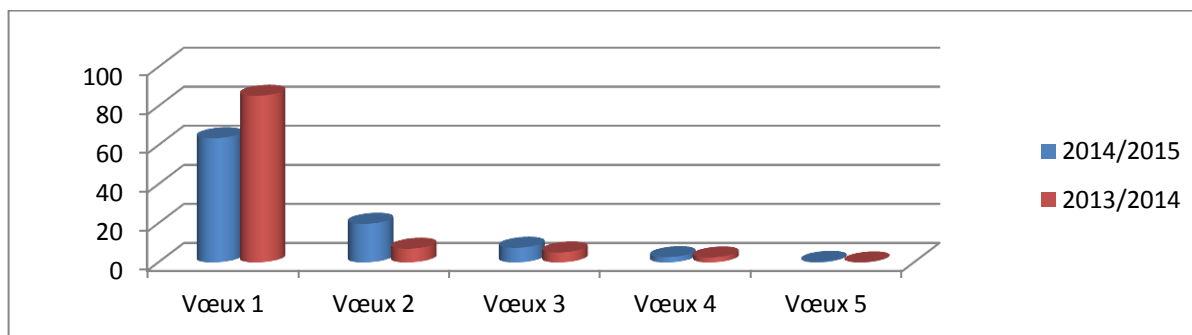
### Evolution des taux de passage et affectation de nos élèves de 3<sup>ème</sup> :

Le pourcentage d'élèves affectés en 2<sup>nde</sup> GT est de **80.74%** (Académie = 72.6% ; Essonne : 70.7%), en ce qui concerne le pourcentage d'élèves affectés vers la voie professionnelle, il est de **19.25 %**. Une famille a fait appel de la décision d'orientation mais ne l'a pas obtenu et a accepté une orientation vers la voie professionnelle.

Tableau – Evolution des taux de passages (en %)



## Résultats des affectations post 3<sup>ème</sup> :



## Répartition des élèves par lycée en juin :

Nom des lycées	Nbre d'élèves affectés 2014	Nbre d'élèves affectés 2015
Corot à Savigny/Orge	37	34
Monge à Savigny/Orge	5	20
Prévert à Longjumeau	79	90
Perrin à Longjumeau	10	8
Monnet à Juvisy/Orge	1	1
Eiffel à Massy	2	1
F. de Coulanges à Massy	1	0
Vilgénis à Massy	1	1
Nadar à Draveil	1	0
Timbaud à Brétigny/Orge	3	0
Ampère	3	4
PM France à Ris Orangis	2	2
Vallée de Chevreuse à Chevreuse	1	0
Yourcenar à Morangis	1	0
Poincaré à Palaiseau	1	3
Les côtes de Villebon à Meudon	0	1
L. de Vinci à St Michel/Orge	0	3
Pagnol à Athis Mons	0	1
Ader à Athis Mons	0	1
Baudelaire à Evry	0	1
Langevin à Ste Geneviève des Bois	0	2
Brassens à Courcouronnes	0	1
Les frères Moreau à Quincy sous Sénart	0	1

### **G – Indicateurs de Vie Scolaire (voir annexe 1)**

### **H – Indicateurs du CDI (voir annexe 2)**

## **IV. ENVIRONNEMENT MATERIEL**

### **Les ressources multimédia :**

Le collège dispose de 11 vidéoprojecteurs ou tableaux interactifs (VPI et TNI) : 1 en mathématiques, 3 en français, 2 en histoire géographie, 1 en science, 2 en langues, 1 en salle

informatique et 1 en salle multimédia. Les enseignants disposent également de plusieurs vidéoprojecteurs et de 4 cubes TICE pour l'enseignement des langues. Les salles de technologie sont dotées d'ordinateurs pour permettre aux élèves d'acquérir les compétences de base en informatique.

#### **Bilan mobilier et immobilier :**

Les dégradations à l'intérieur ont été extrêmement rares et ont surtout concernés les toilettes extérieures des garçons. Au mois d'Août, les travaux de changement des chaudières ont débuté et devraient se terminer prochainement.

### **V. PERSPECTIVES**

- Réfléchir sur la mise en œuvre de la réforme du collège,
- Réécrire le projet d'établissement,
- Afin de renforcer la motivation des élèves : repenser le système des récompenses, renforcer l'individualisation de l'accompagnement des élèves le plus en difficulté, mettre en place des actions interdisciplinaires,
- Mettre en place une réflexion sur les modalités d'évaluation,
- Poursuivre et développer la liaison avec le primaire et renforcer une liaison avec les lycées de secteur.



**BILAN VIE SCOLAIRE 2014-2015**

**Collège ANDRE MAUROIS**

**EPINAY-SUR-ORGE**

Réalisé par Mme VINCE – Conseillère Principale d'Education

**Préambule: l'équipe Vie Scolaire et la surveillance**

Le nombre de postes d'assistants d'éducation affectés au collège est de 4,5 ETP. Cette dotation a été diminuée d'un demi-poste par rapport à l'année précédente.

En plus, nous disposions à la rentrée 2014 de trois postes en Contrat Unique d'Insertion (CUI). Ces contrats sont de 20 heures par semaine et les personnes recrutées dans ce cadre travaillent essentiellement sur le temps de la demi-pension afin de renforcer la surveillance à ce moment important de la journée. Cela a permis notamment d'ouvrir le bureau de la Vie Scolaire le midi, de mettre en place des animations sportives et d'ouvrir la salle de permanence pour permettre aux élèves de travailler ou de jouer à des jeux de société. Les élèves ont apprécié ces différentes possibilités qui leur ont été offertes. Et cela permet de diminuer significativement la circulation des élèves dans les couloirs pendant les pauses méridiennes et les désagréments qui vont avec.

Nous avons cependant perdu un poste en CUI au mois de janvier, ce qui a considérablement réduit notre marge de manœuvre sur l'emploi du temps et sur l'encadrement du midi.

De manière générale, l'équipe Vie Scolaire a continué à travailler en cohérence cette année. Chacun a montré une volonté réelle d'encadrer et d'accompagner les élèves au quotidien. Le nouveau mi-temps s'est très bien intégré à l'équipe.

Par contre, de nombreuses absences pour raisons médicales ou pour le passage d'examens et de concours ont été à déplorer. Il est alors très difficile de faire fonctionner le service de manière complètement satisfaisante dans ces cas-là. Une seule absence entraîne un déséquilibre complet de l'emploi du temps. C'est d'ailleurs pourquoi à la rentrée prochaine, les deux temps-plein qui partent seront en priorité remplacés par des mi-temps.

L'utilisation du bureau Vie Scolaire au bâtiment B pose toujours problème, notamment du fait qu'il faille le partager avec l'assistante sociale deux demi-journées par semaine et également à cause du manque de personnel. Il serait pourtant très intéressant d'avoir un personnel dans ce bureau beaucoup plus régulièrement. C'est un point à travailler en priorité pour la rentrée prochaine.

Les élèves ont été plutôt calmes au premier trimestre. C'est ensuite que nous avons constaté une recrudescence des jeux violents dans la cour, ainsi que des problématiques de moqueries et de harcèlement, notamment sur le niveau 6<sup>ème</sup>. En ce qui concerne les élèves plus âgés et notamment les 4<sup>ème</sup>, un petit nombre d'entre eux a posé des problèmes dans les relations filles-garçons.

Par rapport à toutes ces difficultés, il est évident que le nombre de surveillants était insuffisant pour encadrer les élèves de manière complètement efficace. Plus de présence dans la cour de récréation est indispensable pour pouvoir empêcher les bagarres et protéger les élèves qui peuvent être victimes de leurs camarades (moqueries, brimades...).

La surveillance des couloirs au moment des interours doit également être importante. Il est impératif que les assistants d'éducation suivent les élèves dans leurs déplacements afin d'éviter les dégradations et les situations de conflit.

L'installation d'un second ordinateur avec accès Pronote au bâtiment A pour les assistants d'éducation a facilité la gestion des appels, des retards, des retenues... et a équilibré le travail au bureau.

A la rentrée, l'équipe Vie Scolaire « perd » deux assistants d'éducation à temps-plein qui étaient là depuis trois ans... L'équipe va donc connaître un grand changement avec l'arrivée de quatre nouvelles personnes. Le principal travail à la rentrée sera de former ces nouveaux assistants d'éducation, mais aussi de faire en sorte que la nouvelle équipe Vie Scolaire travaille de manière cohérente et avec un réel esprit d'équipe.

## **I / LES ABSENCES et LES RETARDS**

### **1) Les absences**

Taux annuel d'absences tous niveaux confondus: **5,25%** (4,53% en 2013/2014 - 3,93% en 2012/2013).

Niveaux	Moyenne par niveaux
6 <sup>ème</sup>	4,45%
5 <sup>ème</sup>	3,97%
4 <sup>ème</sup>	5,66%
3 <sup>ème</sup>	6,46%

On constate une légère hausse du taux d'absentéisme. Cela s'explique par un cas important de décrochage scolaire ainsi que par plusieurs problèmes de santé graves.

- Le taux d'absentéisme en 6<sup>ème</sup> a augmenté principalement du fait d'une élève qui ne s'est pratiquement pas présentée de l'année. Ce cas de décrochage a entraîné trois signalements absentéisme et la situation n'est toujours pas réglée aujourd'hui.

Les élèves de 6<sup>e</sup> sont principalement absents pour raison de santé. Et certains ont connu des épisodes d'absentéisme suite à des difficultés relationnelles rencontrées avec leurs camarades.

- En 5<sup>ème</sup>, on constate une légère baisse cette année. Cependant, un élève s'est absenté sur une assez longue période pour raisons familiales. Et quelques filles ont rencontré des difficultés relationnelles ou personnelles qui ont entraîné des absences.

- En 4<sup>ème</sup>, le taux est supérieur à celui de l'an dernier.

Cette cohorte d'élèves était difficile et un certain nombre d'entre eux ont assez régulièrement « séché » des cours, surtout en fin d'année.

De plus, une élève a totalisé le nombre de 179 demi-journées d'absence à elle seule pour des raisons médicales et un élève a connu une période de phobie scolaire et s'est absenté durant 130 demi-journées.

- Enfin en 3<sup>ème</sup>, le taux est important mais il est resté à peu près stable par rapport à l'an passé. Une élève souffre d'une pathologie et de graves troubles du comportement qui ont entraîné 107 demi-journées d'absence. Une autre est victime de phobie scolaire et a été absente 174 demi-journées sur l'année. Des cas de décrochage ont été remarqués, mais ils n'ont pas forcément entraîné beaucoup d'absence car les élèves concernés étaient présents au collège même s'ils ne travaillaient pas.

Comme l'an passé, la plupart des élèves de 3<sup>ème</sup> ont continué à assister aux cours après la tenue des conseils de classe du troisième trimestre. Ceci est certainement dû à l'organisation d'une semaine de révisions au collège à partir du 17 juin.

## 1-bis) Signalements absentéisme

---

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	TOTAL
6 <sup>ème</sup>	0	0	1	1
5 <sup>ème</sup>	0	0	1	1
4 <sup>ème</sup>	0	2	0	2
3 <sup>ème</sup>	0	0	0	0
TOTAL	0	2	2	<b>4</b>

4 élèves ont été signalés cette année, contre 5 l'an passé.

Le travail du GPDS qui se réunit une fois par mois, et le partenariat entre CPE / infirmière / conseillère d'orientation psychologue et assistante sociale permettent une prise en charge des élèves les plus en difficultés.

Malheureusement, des cas lourds perdurent et n'ont toujours pas trouvé de réelles solutions aujourd'hui.

Comme les autres années, on déplore toujours un certain nombre d'absences « couvertes » par les familles pour raisons de santé (avec ou sans certificat médical) ou personnelles. Ainsi, certains élèves cumulent un nombre important d'absences mais celles-ci sont justifiées dans le carnet par leurs parents.

## 2) Les retards

---

Niveaux	Moyenne par niveaux
6 <sup>ème</sup>	261
5 <sup>ème</sup>	348
4 <sup>ème</sup>	480
3 <sup>ème</sup>	574
Moyenne	<b>1663</b>

Cette année, le nombre de retards a été particulièrement important en 4<sup>ème</sup>, et comme chaque année, en 3<sup>ème</sup>.

Nous déplorons trop souvent des retards entre les cours, qui ne devraient pas exister. Et les passages d'un bâtiment à l'autre sont trop souvent l'excuse pour arriver en retard... Certains élèves sont systématiquement en retard malgré les punitions mises en place (3 retards = une heure de retenue) et les nombreux rappels à l'ordre.

Il a été difficile de gérer les retenues pour retard cette année car celles-ci se cumulaient avec la gestion des retenues pour croix et oublis de carnet qui devaient presque toutes être gérées par la Vie Scolaire.

Nous continuerons l'an prochain à accepter les élèves retardataires en classe (avec un retard maximum de 10 minutes) afin d'éviter les stratégies d'évitement de cours.

## II / LES MESURES DISCIPLINAIRES

### 1) Les punitions

#### 1.1) Les exclusions de cours

Niveaux	1er trimestre	2 <sup>ème</sup> trimestre	3 <sup>ème</sup> trimestre	Total
6 <sup>ème</sup>	5	11	17	33
5 <sup>ème</sup>	3	8	18	29
4 <sup>ème</sup>	5	55	80	140
3 <sup>ème</sup>	9	33	60	102
TOTAL	22	107	175	<b>304</b>

Le nombre total d'exclusions a beaucoup augmenté passant de 222 à 304. Le troisième trimestre, et plus particulièrement la période qui suit les derniers conseils de classe, reste le moment le plus sensible : 175 exclusions dont 101 au mois de juin !

On note une légère augmentation des exclusions en 6<sup>ème</sup> (33 au lieu de 25 l'an passé) avec un nombre plus important aux deuxième et troisième trimestres.

Les élèves de 5<sup>ème</sup>, comme les 6<sup>ème</sup> qu'ils étaient l'an dernier, ont totalisé 29 exclusions avec une augmentation sur le troisième trimestre.

En ce qui concerne les 4<sup>ème</sup>, le nombre d'exclusions est très important (140 contre 127 l'an passé) et dépasse celui des 3<sup>ème</sup>. La classe de 4<sup>ème</sup> reste un niveau difficile qui pose problème par le manque d'intérêt et de sérieux des élèves et l'irrespect des règles de base.

En 3<sup>ème</sup>, les exclusions ont à nouveau dépassé le nombre de 100 (102 contre seulement 66 l'an passé). Celles-ci sont le fait d'un petit nombre d'élèves qui venaient au collège mais décrochaient et ne s'intéressaient pas aux cours.

La procédure d'exclusion (avis d'exclusion complété par l'enseignant - élève exclu accompagné par un camarade à la Vie Scolaire - élève reçu par la CPE avec travail donné à faire en permanence - avis immédiat aux parents par téléphone ou SMS) est importante à suivre. Mais il est absolument nécessaire que l'élève exclu ait un travail à faire.

Et chaque exclusion doit systématiquement s'accompagner d'un contact avec la famille, de la part de la CPE mais surtout du professeur qui a exclu l'élève.

#### 1.2) Les rapports sur incident (pouvant donner lieu à punition ou sanction)

Niveaux	Nombre de rapports sur incidents
6e	20
5e	8
4e	16
3e	66
TOTAL	<b>110</b>

Le nombre total de rapports a diminué par rapport à l'an dernier (110 contre 121, et 191 en 2012-2013).

Cependant, il semble que cela ne signifie pas une baisse des incidents mais plutôt une manière différente de les signaler. En effet, la page des « croix » en fin de carnet a été très utilisée cette année et trop

souvent pour des faits graves qui auraient dû relever d'un rapport sur incident. C'est pourquoi, à la rentrée prochaine, la page des « croix » sera supprimée pour laisser la place à un formulaire de notification des incidents mineurs. Pour le reste, des rapports sur incident seront systématiquement rédigés.

Les rapports portent principalement sur des comportements perturbateurs (attitude gênante, refus d'autorité, refus de travailler...), sur une manière de répondre ou de s'exprimer ou bien sur des manquements au règlement intérieur. Très peu de faits de violence sont rapportés.

Les classes les plus concernées cette année sont : 606/505/404/302 et 304.

Les rapports sont traités rapidement par une convocation de l'élève concerné, une information à sa famille ou un rendez-vous, une punition ou une sanction. Une fois traités, les auteurs des rapports et les professeurs principaux sont avertis des suites données.

### **1.3) Les retenues et les TIC**

#### **1.3.1) Les retenues:**

Niveaux	1er trimestre	2 <sup>ème</sup> trimestre	3 <sup>ème</sup> trimestre	Total
6 <sup>ème</sup>	36	111	143	290
5 <sup>ème</sup>	37	65	70	172
4 <sup>ème</sup>	46	126	141	313
3 <sup>ème</sup>	59	105	69	233
TOTAL	178	407	423	<b>1008</b>

Le nombre de retenues est en très nette augmentation par rapport à l'an dernier (1008 contre 658 / 1132 en 2012-2013). Il a augmenté à tous les niveaux sauf en 5<sup>ème</sup>. Il est monté en flèche en 6<sup>ème</sup>, passant de 133 retenues l'an passé à 290 cette année ! Ceci s'explique par des comportements puérils et peu sérieux tout au long de l'année chez un certain nombre d'élèves de 6<sup>ème</sup> (on atteint par exemple 57 retenues au troisième trimestre en 605...).

Les retenues sont placées en principe en début ou en fin de journée.

En 4<sup>ème</sup> et en 3<sup>ème</sup>, le nombre de retenues a également beaucoup augmenté d'une année sur l'autre. Là encore, on a pu constater que de nombreux élèves adoptaient un comportement peu mature et manquaient de sérieux. Les retenues ont donc été beaucoup utilisées aussi chez les plus grands.

Les principaux motifs de retenue sont : travail non fait, remarques répétées dans le carnet de correspondance / nombre trop important de croix (5 croix=1 retenue), attitude non conforme au règlement intérieur, retards ou oublis de carnet trop nombreux.

Un travail doit impérativement être donné aux élèves pour que la retenue ait un sens. Pour cela, un classeur est mis en place à la Vie Scolaire avec des travaux de réflexion donnés par les professeurs ou préparés par la CPE.

La personne qui met en retenue un élève doit ensuite s'assurer que cette punition a bien été faite (par le biais du carnet ou de Pronote), sans quoi l'élève aura vite compris qu'être en retenue ne veut pas dire grand-chose...

#### **1.3.2) Les travaux d'intérêt collectif :**

Les TIC sont des punitions que l'on donne aux élèves lorsqu'ils ont commis des dégradations ou ont perturbé le fonctionnement normal de l'établissement (comportement répréhensible dans la cour ou à la cantine, sortie du collège sans autorisation, utilisation d'objets interdits -téléphones, appareils photos...- etc...).

La plupart du temps, il s'agit de ramasser les papiers dans la cour, d'aider l'ouvrier d'entretien ou de travailler à la demi-pension (plonge, nettoyage des tables...).

Cette année, nous les avons utilisés à peu près comme l'an passé : **30** TIC.

De plus, certaines exclusions temporaires de la classe ont parfois été accompagnées de travaux d'intérêt collectif lorsque cela était possible et en lien avec le problème posé par l'élève.

## **2) Les sanctions : exclusions temporaires**

On distingue deux types d'exclusions temporaires : l'exclusion temporaire de la classe (l'élève est pris en charge au collège mais exclu de sa classe) et l'exclusion temporaire de l'établissement (l'élève est exclu de sa classe et du collège).

### **2.1) Exclusions temporaires de la classe :**

Niveaux	1er trimestre	2 <sup>ème</sup> trimestre	3 <sup>ème</sup> trimestre	Total
6 <sup>ème</sup>	6	8	6	20
5 <sup>ème</sup>	6	3	0	9
4 <sup>ème</sup>	2	8	2	12
3 <sup>ème</sup>	6	9	3	18
TOTAL	20	28	11	<b>59</b>

### **2.2) Exclusions temporaires de l'établissement :**

Niveaux	1er trimestre	2 <sup>ème</sup> trimestre	3 <sup>ème</sup> trimestre	Total
6 <sup>ème</sup>	0	5	3	8
5 <sup>ème</sup>	0	3	5	8
4 <sup>ème</sup>	2	4	13	19
3 <sup>ème</sup>	4	12	30	46
TOTAL	6	24	51	<b>81</b>

Le nombre des exclusions de classe est resté à peu près le même que celui de l'an dernier. Ceci est un moyen efficace de sanctionner un élève qui dysfonctionne et en même temps de « protéger » le reste de la classe. Par contre, c'est une procédure qui nécessite une organisation précise afin que l'élève soit encadré et qu'il ait du travail à faire.

Dans ce cadre, les élèves sont parfois pris en charge par des professeurs volontaires selon un emploi du temps adapté. C'est un système qui fonctionne bien et qui permet que les élèves soient dans des classes plutôt qu'en salle de permanence.

Les exclusions temporaires de l'établissement ont augmenté par rapport à l'an passé (81 contre 44), avec notamment un nombre important en 3<sup>ème</sup> au troisième trimestre afin de « se séparer » des élèves qui perturbaient les classes en fin d'année.

Cette année, les élèves exclus du collège devaient venir le matin chercher du travail à faire et le rendre en fin de journée. Il faut cependant noter qu'il n'est pas toujours facile de récupérer du travail en quantité pour les élèves exclus et que tous les enseignants n'en fournissent pas.

Les causes principales des exclusions sont un comportement perturbateur ou déplacé, des insultes ou, plus rarement, de la violence physique.

### **3) Commissions éducatives et conseils de discipline**

5 commissions éducatives ont eu lieu cette année (une pour un élève de 3<sup>ème</sup>, une pour un élève de 5<sup>ème</sup> et 3 pour des élèves de 6<sup>ème</sup>).

La Commission éducative reste un outil intéressant qui permet un travail en collaboration (l'établissement, la famille et les différents partenaires) et marque une limite pour l'élève.

Il n'y a eu aucun conseil de discipline cette année.

### **CONCLUSION**

#### ➤ Comportement des élèves :

On a constaté cette année une nette augmentation des incidents chez les élèves de 6<sup>ème</sup> (bagarres, jeux dangereux...) et de plus, une recrudescence de faits de moqueries et de harcèlement. Pour la rentrée prochaine, une attention particulière va être portée sur la constitution des classes afin de séparer les élèves perturbateurs et de « protéger » les élèves victimes de moqueries.

Par ailleurs, certains élèves de 4<sup>ème</sup> ont perturbé régulièrement l'établissement par leur attitude puérile.

L'action de sensibilisation contre le harcèlement a eu lieu cette année auprès des élèves de 6<sup>ème</sup> (au lieu des 4<sup>ème</sup> l'an passé). C'est une action qui devra être renouvelée l'an prochain, comme toutes les actions qui permettent aux élèves de s'interroger sur leur comportement vis-à-vis des autres et leur attitude face au groupe, problématique très présente en collège. Elle a notamment permis cette année de libérer la parole des élèves victimes.

#### ➤ Absences :

Le taux d'absentéisme est raisonnable sur l'année grâce à un travail quotidien avec les familles et à un véritable partenariat entre les différents membres de l'équipe.

La justification écrite des absences est parfois problématique, mais nous restons très pointilleux à ce sujet en demandant systématiquement que le carnet soit rempli par les familles.

#### ➤ Encadrement et surveillance des élèves :

La pause méridienne reste vraiment le moment le plus difficile de la journée, en raison du nombre très important de demi-pensionnaires et du nombre insuffisant de personnels encadrants.

Cependant, quand cela est possible, les activités proposées le midi sont très appréciées des élèves et permettent d'apaiser le climat scolaire.

La possibilité offerte aux élèves d'utiliser leur téléphone portable pendant la pause méridienne dans la cour n'a pas posé trop de problème cette année. Les élèves, dans l'ensemble, ont utilisé leur téléphone de manière raisonnable. Les écarts au règlement ont été sanctionnés par des confiscations.

Le peu d'heures de permanence sur les emplois du temps est très appréciable pour la Vie Scolaire et permet de travailler sur d'autres choses comme le suivi des carnets.

Cependant, la mise en place d'un suivi des classes par les assistants d'éducation comme présenté en début d'année n'a malheureusement pas été vraiment réalisable par manque de temps et de personnel. Nous réfléchiront à un autre fonctionnement à la rentrée prochaine avec la nouvelle équipe.

Enfin, et pour conclure sur un important projet pour la rentrée prochaine, l'année qui vient sera l'année de création du tout nouveau Conseil de la Vie Collégienne dans lequel les assistants d'éducation, à mes côtés, auront un rôle à jouer afin de fédérer les élèves et de les aider dans la réalisation de projets.

**BILAN d'activité du C.D.I 2014-2015****Collège ANDRE MAUROIS****EPINAY-SUR-ORGE**

Rédigé par Mme DUVAL – Enseignante documentaliste

Je tiens à vous faire part du bilan d'activité du C.D.I 2014-2015 concernant les diverses activités émanant de la fonction des enseignants documentalistes : accueil des élèves, gestion du fonds documentaire, pédagogie, animations, information et communication.

Ce bilan permettra également de dresser le constat des réussites et des lacunes d'un projet C.D.I dont les objectifs, pour cette année scolaire étaient les suivants :

- **Renouveler encore l'expérience des délégués du C.D.I avec encore moins d'élèves et une description précise des missions émanant de ce rôle en amont du dépôt des candidatures.**
- **Obtenir des crédits supplémentaires pour remplacer des ouvrages mis au pilon et qui sont des classiques de la littérature jeunesse.**
- **Maintenir, voire augmenter encore, le taux d'emprunteurs général.**
- **Amener les élèves de 4<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup> à emprunter davantage, notamment en s'appuyant sur les projets de classe mis en place l'an prochain. Sur une des classes de 4<sup>ème</sup>, participation au Prix Mangawa.**
- **Renouveler l'ITD mais évaluer les élèves uniquement par compétences, l'objectif final de cette formation étant uniquement l'acquisition de compétences propres à la recherche documentaire.**
- **Généraliser l'accès à esidoc, en proposant une formation aux enseignants, et en créant des comptes utilisateurs accessibles via l'ENT.**

**I. ACCUEIL DES ELEVES**

- Horaires d'ouverture du C.D.I : le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 17h. Mme POMMIER, aide-documentaliste présente 14 heures / semaine, permet d'accueillir les élèves aux deux récréations et sur l'ensemble de la pause méridienne.
- Les élèves peuvent s'y rendre, en dehors des séances pédagogiques, pendant leurs heures de permanence, sur leur temps libre, lors de la demi-pension et pendant les récréations. Ils doivent se ranger dans le couloir ou la cour et présenter leur carnet de correspondance. Les carnets permettent de faire l'appel et de vérifier les emplois du temps afin d'éviter toute absence volontaire de cours. Ils sont restitués en fin d'heure.  
Le midi, les élèves viennent sans leur carnet et s'inscrivent sur une fiche. Un panneau « complet » permet d'indiquer aux élèves s'il reste de la place, et évite ainsi les allées et venues dans les couloirs.
- Les élèves viennent au C.D.I pour effectuer une recherche documentaire, lire, s'informer ou emprunter des documents. Si le nombre de places est suffisant (20 élèves pendant les heures de permanence / 30 lors de la demi-pension), ils peuvent également venir y faire leurs devoirs.
- Le logiciel CDlstat permet de faire l'appel à chaque heure mais aussi de dresser des statistiques de fréquentation.

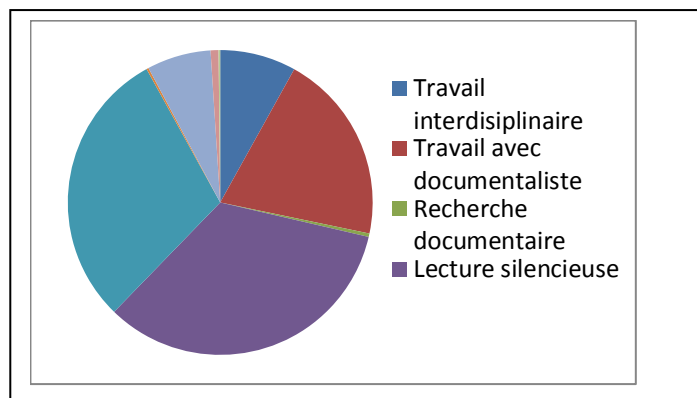
**Répartition globale de Septembre 2014 à Juin 2015 (en italique, les chiffres de l'année précédente).**

Mois	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Entrées (nombre)	<b>917</b> <i>1206</i>	<b>713</b> <i>715</i>	<b>1449</b> <i>836</i>	<b>1497</b> <i>837</i>	<b>2100</b> <i>1213</i>	<b>624</b> <i>965</i>	<b>1402</b> <i>1715</i>	<b>705</b> <i>1012</i>	<b>1259</b> <i>1260</i>	<b>1188</b> <i>NR</i>
Taux de remplissage	<b>75,2%</b> <i>79,3%</i>	<b>89,1%</b> <i>76,1%</i>	<b>96,6%</b> <i>74,6%</i>	<b>129,1%</b> <i>73,4%</i>	<b>120,7%</b> <i>94,8%</i>	<b>89,1%</b> <i>117,7%</i>	<b>91%</b> <i>114,3%</i>	<b>110,2%</b> <i>117,7%</i>	<b>118,8%</b> <i>116,7%</i>	<b>123,8%</b> <i>NR</i>



## Fréquentation globale par activité de Septembre 2014 à Juin 2015.

ACTIVITE	NOMBRE		%	
Travail interdisciplinaire	957	986	8,1 %	10,1%
Travail avec documentaliste	2394	1815	20,2 %	18,6%
Recherche documentaire	43	59	0,4%	0,6%
Lecture silencieuse	3986	2698	33,6%	27,6%
Travail personnel (devoirs)	3522	3075	29,7%	31,5%
Ordinateur perso	27	202	0,2%	2,1%
Ordinateur recherche	805	753	6,8%	7,7%
Devoir surveillé	99	112	0,8 %	1,1%
Activité manuelle	21	59	0,2 %	0,6%

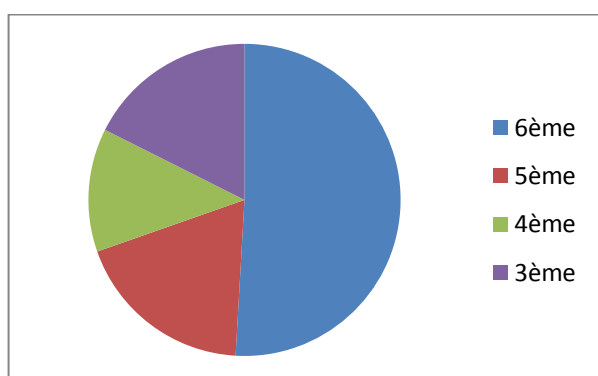


En nombre, les deux activités majoritaires sont la lecture et le travail personnel. Néanmoins, le travail interdisciplinaire et le travail avec l'enseignante documentaliste est en très nette progression, notamment grâce à la mise en place de l'ITD (Initiation aux Techniques Documentaires) pour tous les élèves de sixième sur toute l'année, à raison d'une heure par semaine en demi-groupe. Le travail interdisciplinaire concerne essentiellement les classes de 6° et de 3°.

## Fréquentation par niveau de Septembre 2014 à Juin 2015 :

Niveau	Nombre	%
6 <sup>ème</sup>	6035	50,9 %
	4909	50,3%
5 <sup>ème</sup>	2219	18,7%
	1313	13,5%
4 <sup>ème</sup>	1515	12,8%
	2336	23,9%
3 <sup>ème</sup>	2085	17,6%
	1201	12,3%

*Les chiffres présentés sont ceux des élèves venant toute l'heure (séances pédagogiques / heures de permanence / midi). Seuls les élèves venant lors des deux récréations ne sont pas comptabilisés, la venue sur ce créneau étant complètement libre.*



Sur l'ensemble de la période, **11854 élèves** ont fréquenté le CDI contre 9759 sur l'ensemble de l'année scolaire précédente. L'ouverture continue du C.D.I pendant la demi-pension depuis l'arrivée de Mme POMMIER il y a un an explique en partie cette fréquentation importante. L'ouverture du CDI pendant les deux récréations permet également de rendre ce lieu attractif et convivial et d'instaurer des habitudes de fréquentation : le CDI n'est pas seulement un lieu de travail, de lecture et de recherche mais aussi un lieu où les élèves se retrouvent et se sentent bien. Ainsi, même si les récréations ne sont pas comptabilisées dans les effectifs, les élèves prennent dans ces moments l'habitude de venir.

Le nombre de sixièmes fréquentant le C.D.I représente la moitié de la fréquentation globale du C.D.I. Cela est dû en grande partie à la mise en place de l'ITD.

Globalement, lorsque les élèves viennent, c'est principalement sur la pause méridienne car ils ont peu d'heures de permanence, ou en tout cas, aucune inscrite dans les emplois du temps.

**Parc informatique :** Les élèves et les enseignants ont à leur disposition 7 ordinateurs, 2 imprimantes (couleur et N&B), 1 scanner, une plastifieuse. Les postes disposent d'un accès Internet, d'une suite

bureautique et de différents logiciels disciplinaires. On peut constater sur les chiffres précédents que peu d'élèves utilisent les ordinateurs au C.D.I.

En effet la restriction de l'utilisation pour un usage personnel ajoutée au fait que les élèves ont aujourd'hui tous un accès Internet chez eux, permet une utilisation uniquement pour l'usage scolaire, la consultation de l'ENT, du site du CDI et les recherches documentaires.

Un des objectifs annoncés pour cette année scolaire était la reconduite des délégués du CDI. Les élèves qui se sont montrés intéressés par cette fonction étaient peu nombreux et les mêmes que l'an passé. Je n'ai donc pas relancé les candidatures. Mais deux années de délégués du CDI ont développé des habitudes chez les élèves fréquentant le CDI : ils n'hésitent plus à donner des idées pour les commandes et le fonctionnement du CDI, ils offrent fréquemment de l'aide pour ranger les livres et s'aident mutuellement à se repérer dans le CDI.

## II. GESTION DU FONDS DOCUMENTAIRE

- Le budget voté pour l'année 2015 est constant, soit 1500 euros (970 euros pour les abonnements et 530 euros pour les ouvrages).
- L'objectif « **Obtenir des crédits supplémentaires pour remplacer des ouvrages mis au pilon et qui sont des classiques de la littérature jeunesse** » n'est pas atteint. Néanmoins, le FSE a pu participer à l'acquisition d'ouvrages supplémentaires pour une somme de 250 euros.
- Le fonds documentaire contient 5436 documents, dont 2049 périodiques, 894 livres documentaires, 2277 livres de fiction, 78 DVD, 3 CD musicaux, 3 DVD ROM et 157 documents propres à l'orientation.

Grâce à la présence de l'aide-documentaliste, l'inventaire du C.D.I a été de nouveau effectué cette année :

- **30 documents** ont été perdus ou volés (*contre 35 l'an passé*)

Les périodiques présents sont les suivants : **1 jour 1 actu / I love English / Moi, je lis / So foot junior / Okapi / Le monde des ados / Dada / Science & vie junior / Arkéo junior**. Tous les abonnements à destination des enseignants ainsi que les revues professionnelles ont été supprimés pour cause budgétaire. Il me semble préférable de privilégier les élèves.

La base de données du C.D.I, BCDI, est régulièrement mise à jour, notamment grâce à l'abonnement aux mémonotices et aux mémodocnets, par le biais d'Internet, qui dépouillent<sup>1</sup> les périodiques auxquels le C.D.I est abonné, mais aussi les sites Internet les plus pertinents pour les élèves en fonction de leurs programmes scolaires et de leur niveau.

En outre, chaque document entrant au C.D.I est traité et enregistré dans la base de données. Il s'agit, pour le professeur documentaliste, d'enregistrer les différents éléments d'identification d'un document, d'enregistrer les différents éléments d'identification d'un document (titre, auteur, éditeur, collection, date de parution, ISBN...) mais aussi de rédiger un résumé de ce document et de dégager des mots clés adaptés aux élèves.

Cette base de données est accessible via le site Internet du C.D.I (<http://0910017z.eidoc.fr>) aux élèves, enseignants et tout acteur de l'établissement et permet, à l'aide de mots clés, du titre, ou de l'auteur, de rechercher les documents présents au C.D.I. Ce site Internet est également accessible via l'ENT (Environnement Numérique de Travail).

---

<sup>1</sup> Description minutieuse, selon des règles précises, des articles contenus dans un périodique.

Tous les membres de l'établissement, élèves comme adultes, peuvent bien entendu emprunter les documents au C.D.I : deux semaines pour les livres de fiction (hors BD) et les livres documentaires, une semaine pour les bandes dessinées, les périodiques, la documentation sur l'orientation et les supports vidéos.

Voici les statistiques de prêt par classe et par support pour la période qui nous intéresse :

	Nombre d'emprunteurs		Emprunt périodiques	Emprunt livres	Emprunt orientation	Emprunt vidéos	Total
601	26	100%	1	111			112
602	27	96%	1	41		9	51
603	14	61%	7	96	1	6	110
604	15	60%	2	60		9	71
605	26	100%	52	95		9	156
606	14	56%	4	60	2	1	67
607	26	100%	9	74	6	10	99
501	21	81%		28			28
502	22	79%	5	48	1	1	55
503	21	80%		24			24
504	6	23%	4	44	1		49
505	6	28%		15			15
506	17	65%	2	33			35
401	13	45%	1	22	1	4	28
402	9	34%		18		1	19
403	13	52%		25	2	1	28
404	7	27%	9	18	1	2	30
405	8	30%	1	9		2	12
406	6	22%		13	3	1	17
301	4	17%	1	7	1		9
302	3	10%		4		2	6
303	10	35%		25	1	1	26
304	6	22%	2	13	6		21
305	3	11%	1	1		1	3
306	13	50%	4	29	2	4	39
307	9	35%		17		1	18
<b>TOTAL</b>	<b>345</b>	<b>50%</b>	<b>120</b>	<b>987</b>	<b>30</b>	<b>66</b>	<b>1203</b>

Conclusion des statistiques :

- Près de la moitié des élèves du collège sont emprunteurs. En moyenne, depuis le début de l'année, les élèves ont emprunté 3 documents.
- On peut constater que les classes où le taux d'emprunteurs est le plus important sont les classes pour lesquelles les enseignants ont demandé à leurs élèves d'emprunter ou d'acheter des romans pour une lecture cursive.

### III. PEDAGOGIE

Il est indispensable que tous les élèves sachent ce qu'est le C.D.I et ce qu'on vient y faire, qu'ils s'approprient cet espace qui leur appartient et sachent utiliser les ressources mises à leur disposition. Ils doivent devenir des citoyens capables de s'informer et acquérir un esprit critique.

**Pour la seconde année consécutive au collège André Maurois, l'ITD (Initiation aux Techniques Documentaires) a été inscrit à l'emploi du temps des élèves de 6° sur toute l'année.**

Tous les élèves ont bénéficié de la même formation et ont abordé les points suivants :

- Présentation du CDI (identifier les ressources, connaître les règles, se repérer)

- Le livre de fiction (connaître les différentes natures, appréhender le système de classement)
- Le livre documentaire (comprendre et utiliser la classification décimale de Dewey, connaître les outils du livre documentaire)
- Découverte d'esidoc
- La recherche simple avec esidoc
- Prélever l'information sur un site web
- La liberté d'expression
- La Une du journal

Cette année, il a été choisi d'évaluer les élèves par compétences afin d'adapter la cinquième séance et la dixième en fonction des lacunes des élèves. Si les élèves semblent déconcertés par le fait de ne pas avoir de note, ils sont également plus réceptifs à la correction de l'évaluation, ils savent analyser ce qu'ils ont acquis ou doivent approfondir. Néanmoins, le fait qu'il n'y ait pas de notes les pousse à ne pas travailler sérieusement pour la plupart.

**Il est donc décidé pour l'an prochain d'élaborer un nouveau système pour l'évaluation des 6<sup>èmes</sup> en ITD :**

- **Pas de notes et uniquement des compétences pour la classe « sans note en EPS ».**
- **Double système (notes + compétences) pour les autres classes.**

L'ITD est parfois le moyen de répondre à la demande des enseignants en fonction de leurs classes :

- Travail sur le dictionnaire
- Faire choisir un roman aux élèves en étudiant en amont les différents sous-genres
- Effectuer des recherches documentaires en lien avec des exposés demandés par les autres enseignants

Développer l'axe pédagogique signifie également la multiplication des projets menés en collaboration avec les enseignants des autres disciplines.

Ces activités permettent de travailler autrement avec les élèves : deux enseignants pour une classe, lieu différent, autonomie accrue dans les apprentissages...

Je tiens vivement à remercier les enseignants qui permettent ces projets. Voici la description des actions pédagogiques de façon chronologique et des différentes collaborations qui ont eu lieu cette année :

- **605** : présentation de romans sur l'amitié en vue d'une lecture plaisir sous forme d'un speedreading (**Mme CARRENO**) / choisir un récit sur la mythologie en partant d'une œuvre iconographique (**Mme CARRENO**).
- **405/406** : présentation de romans épistolaires en vue d'une lecture cursive : les enseignantes ont lu l'incipit des romans afin de donner envie aux élèves de découvrir la suite (**Mme CARRENO**).
- **601** : recherches autour de l'empire arabo-musulman dans le cadre de la lecture des *Mille et une nuits* (**Mme CHEVASSUS**).
- **606/607** : apprentissage d'une méthodologie de recherche documentaire pour la réalisation d'exposés en histoire et géographie (**M. REMBLIERE**)
- **Ensemble des classes de 5<sup>ème</sup>** : séance de deux heures menée avec la COP (**Mme VERMEERSCH**) autour des métiers : présentation de la documentation ONISEP avec constitution d'une fiche métier qui sert de base au déroulement de la deuxième heure (Time's up des métiers).
- **305/306/307** : recherches documentaires pour la constitution des exposés en SVT sur le thème de la responsabilité humaine en matière de santé et d'environnement (**Mme CAZENILLE**)
- **604** : participation au Prix des Incorruptibles. Ce projet, mené en collaboration avec l'enseignante de français (**Mme CADORET**) court sur toute l'année avec une variété des activités autour de la lecture et de l'argumentation d'un choix.
- **401** : participation au Prix Manga Sensei avec l'enseignante d'arts plastiques (**Mme CANNICIONI**).
- **307** : aide à l'élaboration d'un carnet de voyage imaginaire dans le cadre d'un projet interdisciplinaire (**M. REMBLIERE, Mme KAUSHIK**).
- **Toutes les classes de 6<sup>ème</sup>** : dans le cadre de la mise en place du PIODMEP, en partenariat avec la COP (**Mme VERMEERSCH**), 1 séance collective en classe entière sur le thème de la

connaissance des métiers (jeu *Le tribunal des métiers*).

- **Toutes les classes de 5<sup>ème</sup>** : dans le cadre de la mise en place du PIODMEP, en partenariat avec la COP (**Mme VERMEERSCH**), 2 séances collectives au CDI en classe entière sur le thème de la connaissance des métiers (rédaction par chaque élève d'une fiche métier et jeu *Time's up des métiers*).

Dans le cadre de la liaison école/collège, les élèves de CM2, futurs 6<sup>ème</sup>, sont venus au CDI pour des séances de recherche de 2 heures. Les sujets étaient déterminés en amont avec leurs enseignants. **Il est apparu que le travail qui enthousiasmait le plus les élèves était celui concernant les droits et devoirs des collégiens. De plus, sur la dernière séance, la CPE était présente et cela a permis d'élargir les questions, de rassurer les élèves, de répondre à un plus large panel de questions. Pour l'an prochain, la venue des CM2 au CDI sera préparée et animée conjointement par la CPE et l'enseignante-documentaliste.**

Les enseignants donnent parfois des exposés à leurs élèves. Si cela ne s'accompagne pas à chaque fois d'un travail en partenariat, ils me donnent le plus souvent en amont les sujets afin que je retire momentanément du prêt les ouvrages susceptibles d'intéresser les élèves, dans le but de les encourager à venir travailler au CDI, de façon autonome mais aussi encadrée s'ils le souhaitent.

**Mme VALLEGANT** a trouvé à plusieurs reprises au C.D.I le moyen de favoriser le travail oral des élèves avec toutes ses classes, autant en quatrième qu'en troisième. Les demi-classes sont venues effectuer un travail écrit pendant que l'autre partie était évaluée en classe à l'oral.

#### **IV. ANIMATION**

- Rencontre avec une auteure : Yaël Hassan avec deux classes.
- Vote du meilleur carnet de voyage.

Le volet animation est peu développé au C.D.I par manque de temps et par choix. Les élèves du collège ont beaucoup d'activités périscolaires et ne sont pas toujours réceptifs dans la durée aux activités qui peuvent leur être proposées, c'est du moins le constat fait les années précédentes.

#### **V. INFORMATION COMMUNICATION**

Le C.D.I est également le lieu de recherche et de diffusion de l'information culturelle, économique, technologique et professionnelle, locale, régionale et nationale. Chaque document transitant au C.D.I fait l'objet d'une distribution auprès du personnel concerné.

L'enseignante documentaliste est également en mesure d'aider le personnel de l'établissement et les élèves dans les relations avec l'extérieur (demande de devis pour une sortie, recherche d'adresses, de manifestations, de contacts...).

Une *Lettre du C.D.I* destinée aux enseignants est distribuée chaque mois dans le casier des enseignants. Elle est élaborée à partir de plusieurs axes : le dépouillement des périodiques, les nouveaux arrivages, les ressources électroniques et les événements particuliers. Les documents retenus sont décrits et résumés afin d'inciter les professeurs à se servir des ressources du C.D.I.

Le site Internet du C.D.I (<http://0910017z.esidoc.fr>) est également un vecteur important de diffusion de l'information.

**La formation envisagée des enseignants à esidoc n'a toujours pas été mise en place. Elle pourra être mise en place l'an prochain pour les enseignants volontaires.**

Au-delà de la mise à disposition des ressources au sein de l'établissement, l'information-communication, c'est aussi pour le professeur documentaliste être une personne ressource de l'EPL en prenant une part active dans ce qui s'y passe.

L'enseignante-documentaliste est :

- Jury Histoire des Arts,

- Secrétaire brevet blanc/DNB,
- Membre élue du Conseil d'administration,
- Membre de la Commission Permanente,
- Membre du Conseil de discipline,
- Membre de la Commission menu,
- Membre du Conseil pédagogique,
- Enseignante référente du GPDS (Groupe de Prévention du Décrochage Scolaire),
- Référente ENT (Environnement Numérique de Travail).

#### **V. OBJECTIFS DE L'ACTIVITE CD - année 2015/2016**

- 1- Maintenir un taux de fréquentation élevé du CDI.**
- 2- Maintenir, voire augmenter le taux d'emprunteurs.**
- 3- Evaluation en ITD :**
  - Pas de notes et uniquement des compétences pour la classe « sans note en EPS ».**
  - Double système (notes + compétences) pour les autres classes.**
- 4- Participation à un projet classe en 5<sup>ème</sup> avec une enseignante d'anglais afin de favoriser le partenariat langues vivantes/CDI encore inexistant aujourd'hui.**
- 5- Préparation et animation de la venue des CM2 conjointement avec la CPE.**
- 6- Formation des enseignants volontaires à esidoc.**